L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Deuxième année - N°77 - Vendredi 2 novembre 1990 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
Crise et projets

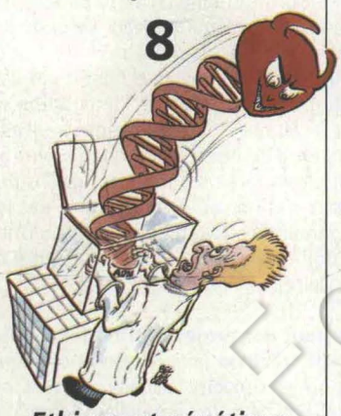
3
Que veut Georges Marchais ?

4
La modernisation négociée

5
3e âge et grande dépendance

7
Lycées

8



Ethique et génétique

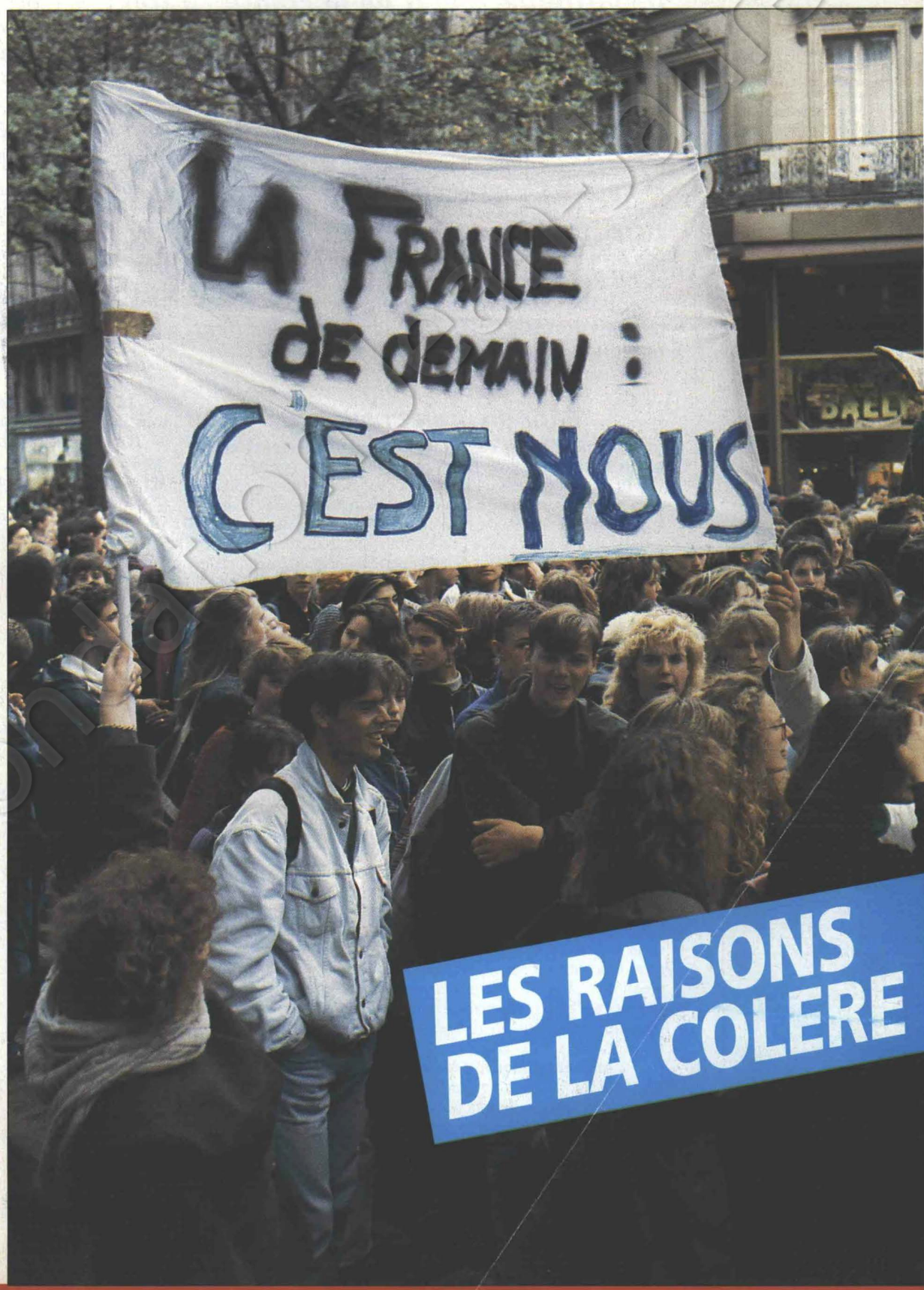
10
Bush devant les urnes

11
Les Douze face à Hussein

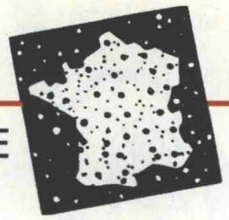
12
Courrier

13
Virgil Tanase

15
Oceanopolis : la mer domptée



LES RAISONS DE LA COLERE



Crise de la société et projets politiques

Saint-Berthevin (53) a voté à gauche

Michel Sorin, 44 ans, ingénieur agronome, fondateur en 1973 de la section socialiste et premier fédéral de 1979 à 1985, devrait être élu à la fin de cette semaine maire de Saint-Berthevin, ville tenue depuis 25 ans par la droite.Cette ville de Mayenne (6.350 habitants), aura désormais 23 conseillers municipaux élus sur la liste majorité présidentielle qui a remporté 53,6% des voix dimanche dernier. Ce fort beau résultat peut s'expliquer par les divisions et les règlements de compte internes à droite, mais aussi et surtout par le travail de terrain mené depuis près de vingt ans. "Nous avons progressé de 10% par an. Ce résultat, nous l'espérions pour...1995" raconte, ravi, Michel Sorin qui a su jouer le rassembleur tranquille. Bravo !

Vendredi
10, rue de Solferino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.77.00
Télex : 200 174 -Télécopie : 45.51.47.03

Directeur de la publication : Bernard Roman

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat
Secrétaire gal de la Rédaction: Jacques Goubin
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Adjoint : Taoufik Khatib
Maquette : Flavienne Allar

Service Photo : Pascal Lebrun

Administration :
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Pyramid Conseil - Paris
Tél. 43.48.07.82

Conception graphique : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers
Bottin-direct (Paris)

N° Commission Paritaire : 10.889

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : P Lebrun (couv) ; APACT (p.4) ; DR (p.8) ; DR (p.9) ; Halebian / Gamma (p.10) ; Weiner / Gamma (p.11) ; Sophie Bassouls / Sygma (p.13) ; TJoyeux / Oceanopolis (p.15) ; autres PL.

Ce numéro a été tiré à 278.000 exemplaires

Débattre de "l'état de la France" à travers trois thèmes : "la question sociale", "la question nationale" et "la question politique", tel était l'objet du colloque organisé par "République moderne", le 27 octobre à Paris.

Ce débat conclu par Jean-Pierre Chevènement était ouvert à des personnalités venues d'horizons les plus divers. Parmi les intervenants figuraient les communistes Anicet Le Pors et Claude Quin, le député UDF P.-A. Wiltzer, le député européen démocrate-chrétien J.-L. Bourlanges, et Michel Jobert.
Les interviews de Claude Quin (ancien président de la RATP) et de Michel Suchod (président de "République moderne" et vice-président de la commission des lois à l'Assemblée) illustrent quelques- uns des thèmes de ce colloque.

Claude Quin : "Bâtir un projet novateur"

Comment lutter contre les dysfonctionnements et les gâchis sociaux que vous dénoncez ?

Le coût collectif des gâchis dans nos sociétés en crise est considérable. Ainsi, par exemple, si l'on cumule les indemnités de chômage, le prix de la politique de l'emploi, le manque à gagner pour la Sécurité sociale et la fiscalité, on constate que le chômage coûte en France près de 400 milliards de F. Rapporté au nombre de chômeurs, ce total situe le coût social annuel d'un chômeur à près de 150.000 F, soit exactement la moyenne de ce que coûte à l'entreprise ou à l'Etat en salaires et charges, un homme ou une femme au travail. Mais l'un crée de la valeur ajoutée, l'autre non. Ces dysfonctionnements sont la conséquence d'un mode libéral de régulation économique dont il faut avoir la volonté de sortir. Je dis bien sortir et non pas composer avec, sous couvert de le tempérer. Cette volonté implique une triple maîtrise du marché intérieur, des équilibres extérieurs et des marchés financiers. Pour cela, il faut accepter d'inverser l'ordre des valeurs en choisissant réellement de valoriser l'intervention humaine (démocratisation de l'entreprise), en commençant à la payer à son prix, en la considérant enfin comme un coût fixe et non comme un coût variable, taillable et corvéable à merci. Cela permettra de faire émerger une efficacité économique et sociale nouvelle.

Cette démarche peut-elle s'inscrire dans le cadre d'une société d'économie mixte ?

Oui. Mais que l'on s'entende bien. L'économie mixte ce n'est pas la coexistence juridique d'un secteur public et d'un secteur privé géré selon les mêmes normes. C'est plutôt la compétition d'un secteur privé fonctionnant selon ses règles propres et d'un secteur public organisé à partir de critères nouveaux d'efficacité économique et sociale. Ce n'est pas vraiment ce qui se passe et ce serait une grande nouveauté de le faire.

Comment promouvoir ces valeurs que vous préconisez ?

Pour reconstruire une gauche qui refuse de s'enfermer dans les limites d'un système profondément miné pas ses propres contradictions, il faut donner vie à ses valeurs, bâtir sur elles un projet de société novateur, ouvrir une perspective réelle, encourager les initiatives et expérimentations locales. Beaucoup plus de gens qu'on ne le pense sont disponibles pour saisir cette chance et apporter leur pierre à la construction, à gauche, d'une entente démocratique qui ait de l'ambition et du souffle.

Michel Suchod : "La société civile n'a jamais été aussi faible"

On parle beaucoup d'une crise de la politique : les repères et les messages politiques semblent brouillés. Comment clarifier cette situation ?

Il faut ramener la politique à son terrain spécifique. La politique apparaît comme le lieu où les conflits sociaux sont en même temps reconnus, assumés et maîtrisés. La raison d'être du pouvoir politique est à la fois d'exprimer et de régler les contradictions, en particulier économiques. Il serait naïf de l'oublier. Aussi la politique et, par la suite, l'Etat, sont de fait au croisement de lignes de conflits qui renvoient entre autres aux relations entre la politique et la société civile.

La société civile n'est-elle pas en train de gagner du terrain par rapport au politique ?

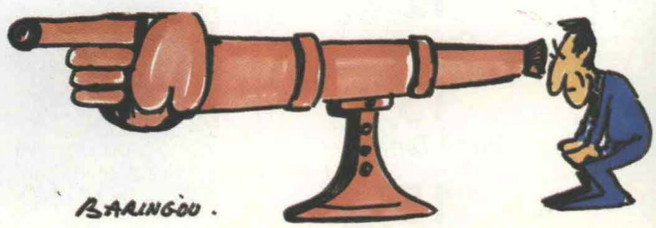
Contrairement à l'opinion dominante, on doit constater que la société civile n'a jamais été aussi faible en France. Le rétrécissement et l'éclatement de la famille, la disparition des genres de vie dont la diversité est remplacée par la seule compétition pour un niveau de vie quantitatif au contenu uniforme, l'affaiblissement de l'ensemble des structures intermédiaires, professionnelles et syndicales notamment, convergent pour dessiner un même tableau. Celui de la crise de toutes les communautés intermédiaires, qui laisse les individus isolés. Ce qu'on croit être une crise de la politique n'est-il pas d'abord une crise de la société civile ? Il y a un reflux de l'intégration sociale et il est plus prononcé chez les jeunes et les populations fragiles.

La régulation des conflits de la société civile, qu'ils soient économiques ou sociaux, est alors transférée sur les quelques institutions réellement insérées dans la nation, au premier rang desquelles l'école, à qui toutes les demandes imaginables sont aujourd'hui adressées, et la justice qui doit traiter des conflits en l'absence même de règles de droit toujours claires.

Y a-t-il encore place pour des projets politiques ?

Dans une République de tradition laïque, c'est la politique qui constitue le lieu privilégié où les citoyens formulent et réalisent les objectifs propres à toute collectivité parmi lesquelles la formation et l'expression d'une identité collective librement élaborée, la constitution d'une puissance qu'aucun citoyen ne peut avoir isolément et qui se traduit par une force publique, la définition d'un projet, autour duquel s'articulent les transformations sociales, la promotion, enfin, d'une éthique : devant la faillite de la providence, il ne reste plus que la politique pour faire œuvre de justice.

Propos recueillis par J.-P. Bedeï



Le gouvernement menacé par une motion de censure

Le Parti communiste envisage de voter avec la droite pour renverser le gouvernement sur la CSG. Le succès d'une éventuelle censure fournirait-il une majorité de rechange ? On peut en douter.

Michel Rocard arrive-t-il à un tournant de la législature ? Toujours est-il que, jamais, le gouvernement n'a été autant menacé au Parlement qu'à l'occasion du débat sur la contribution sociale généralisée qui divise aussi bien la droite que la gauche.

La tension est montée d'un cran, en fin de semaine dernière, lorsque le PC a annoncé qu'il pourrait voter une motion de censure sur la CSG. Dans une lettre adressée à Pierre Mauroy, Georges Marchais a demandé carrément que "le PS intervienne auprès du gouvernement pour qu'il renonce à la contribution sociale généralisée." Simple intoxication ou bien le PC a-t-il véritablement décidé d'aller jusqu'au bout et de s'allier avec la droite pour renverser le gouvernement ? Sans doute cette menace est-elle à replacer dans le contexte de la préparation du congrès du PC, qui voit la direction communiste malmenée par ses opposants.

Mais Pierre Mauroy a bien pris soin de mettre en garde Georges Marchais dans la réponse qu'il lui a envoyée : "Lors des discussions que nous avions tenues ensemble, à la veille des élections municipales, vous aviez écarté la possibilité de confondre les voix de parlementaires communistes avec celles de la droite, à l'occasion d'une motion de censure. Vous semblez revenir sur ce choix. J'imagine que vous en mesurez toutes les conséquences." (lire ci-contre).

A droite, si François Bayrou (UDF) se prononce pour la censure, Raymond Barre, estimant que la CSG est "une bonne mesure technique, mais il ne faut pas qu'elle soit "dévoyée", préfère attendre d'avoir vu le texte visant à renverser le gouvernement pour prendre une décision. Rocard trouverait-il son salut dans le soutien de quelques centristes ? Il est encore bien tôt pour y voir clair, et les positions ont encore le temps d'évoluer, puisque le débat n'aura lieu à l'Assemblée que le 15 novembre.

Chez les socialistes, la controverse qui s'est développée pendant une semaine au sein du groupe à l'Assemblée, sur la possibilité de déduire la CSG du revenu imposable, contrairement aux dispositions envisagées par Matignon, a quelque peu perdu de sa vigueur. "D'ici au 15 novembre, il peut y avoir un débat sur les questions de la déductibilité et des retraités, mais tout le PS soutiendra l'action du gouvernement", explique Marcel Debarge. En tout cas, le Premier ministre a annoncé qu'il n'hésiterait pas à utiliser l'article 49-3 pour faire passer la CSG... et le budget. Reste à savoir si l'une et l'autre seront examinés séparément ou ensemble, et si une éventuelle adoption d'une motion de censure fournirait pour autant une majorité de rechange après le renversement du gouvernement. Difficile.

J.-P. B.

Information, désinformation

"C'est un affabulateur", vous glissent, à l'oreille, cette semaine tous les journalistes sérieux en désignant le très "spécial" inspecteur des RG, Jean-Marc Dufourg, le dernier à avoir vu le pasteur Doucé vivant. Affabulateur ? Vraiment, et depuis combien de temps ? Affabulateur, aujourd'hui, après avoir sévi et sali pendant plus de trois semaines sur les écrans qui s'arrachaient ses prétendus témoignages, dans les quotidiens qui reproduisaient ses interviews chocs ou par hebdos interposés qui relataient complaisamment ses opérations très très, spéciales... Avec un seul et même refrain, celui de la calomnie, de la diffamation. Faut-il y voir l'inspiration et la force de désinformation de son avocat, habitué des opérations de déstabilisation de la démocratie ? Ou bien une preuve supplémentaire que le goût du "scoop" et du scandale à bon marché fait perdre à la presse ce qui lui restait de déontologie ? En tout cas, elle s'est obligeamment prêtée à ce jeu. Aucune prise de conscience, aucune excuse tardive ne servira à effacer cette honteuse rumeur. Le mal est fait, durablement fait, et les hommes diffamés n'ont plus que la justice pour tenter de dire, un jour, la vérité... Qui l'entendra ? Qui la croira ?

L.C.-S.

CSG : que veut Marchais ?

Le premier secrétaire du Parti socialiste a reçu le vendredi 26 octobre dans la soirée une lettre longue et argumentée du secrétaire général du PC attaquant durement le projet gouvernemental de contribution sociale généralisée. "Si tel était le seul moyen de faire échec à la CSG, la direction de notre parti recommanderait au groupe communiste à l'Assemblée nationale de voter cette censure", écrit Georges Marchais.
Ci-dessous la réponse de Pierre Mauroy à laquelle "L'Humanité" de lundi oppose les calculs du "Point" en oubliant les engagements contenus dans la déclaration commune PS-PC de janvier 1989.

Monsieur le secrétaire général,

Je tiens à vous faire part de l'importance que j'attache au problème que vous soulevez concernant l'avenir de la protection sociale. Vous connaissez la volonté des socialistes de défendre et de développer un système auquel nous sommes d'autant plus attachés qu'il procède en grande partie des conquêtes des travailleurs.

Cette détermination s'est exercée il y a quelques années quand il s'est agi de défendre un haut niveau de protection sociale menacé par le plan Séguin de 1987. Croyez bien qu'elle s'exercerait encore si nous avions le sentiment que l'action du gouvernement que nous soutenons aurait pour conséquence de porter atteinte à la pérennité de ce système. Dans ce cas, le Parti socialiste serait effectivement le premier à s'en préoccuper.

Je ne reconnais ni l'esprit ni la lettre du projet de loi soumis au Parlement par le gouvernement de Michel Rocard dans la description que vous faites de la contribution sociale généralisée. Loin de menacer la pérennité du système, la nouvelle contribution lui assure au contraire toutes ses chances de développement pour l'avenir. Ce développement passe aujourd'hui par la recherche d'une base de financement plus équitable correspondant à l'élargissement de la Sécurité sociale à toutes les catégories professionnelles, auquel notre gouvernement d'union de la gauche a largement contribué.

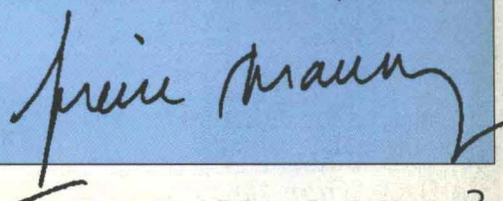
La contribution sociale généralisée vise essentiellement à adopter un financement plus juste de la protection sociale en établissant la contribution de chacun en fonction de ses revenus. Aujourd'hui, seuls les revenus du travail se trouvent imposés. La contribution sociale généralisée apporterait un changement significatif dans la mesure où elle constituerait un prélèvement non négligeable sur les revenus non salariaux. On peut toujours considérer comme insuffisants les 3 milliards prélevés sur les revenus du capital. Mais rejeter le projet aboutirait finalement à maintenir ce prélèvement à la charge des seuls revenus du travail.

J'ajoute que la contribution sociale généralisée apporterait une justice plus grande au sein même du salariat dans la mesure où le projet de loi vise à substituer à des cotisations légèrement dégressives un financement proportionnel que nous souhaiterions même légèrement progressif. Allons-nous priver la très grande majorité des salariés, 14 millions de personnes, d'un avantage dès à présent mesurable ? Et pour ne prendre qu'un seul exemple, allons-nous refuser à un couple de salariés payés au SMIC une augmentation de pouvoir d'achat de 1.000 francs en 1991 ?

La détermination avec laquelle les organisations politiques de droite s'opposent à un projet qui pèse plus fortement sur les hauts revenus et les revenus du capital témoigne, si besoin en était, de l'avancée que représente ce projet.

Aussi suis-je surpris de certaines de vos analyses qui ne correspondent pas à la réalité. Il n'est pas possible d'affirmer que les entreprises profiteraient d'une baisse d'une trentaine de milliards de cotisations sociales, dans la mesure où, précisément, l'intégralité des baisses de cotisations est redistribuée sous forme de suppression du 0,4% et d'allégement des cotisations vieillesse des salariés.

Lors des discussions que nous avions tenues ensemble à la veille des élections municipales, vous aviez écarté la possibilité de confondre les voix des parlementaires communistes avec celles de la droite à l'occasion d'une motion de censure. Vous semblez revenir sur ce choix. J'imagine que vous en mesurez toutes les conséquences. (...)



ECONOMIE

Modernisation des entreprises, lentement mais efficacement

Les assises nationales de la "modernisation négociée" se sont tenues, mardi, à Paris. Cette réforme, souvent méconnue, commence à porter silencieusement ses fruits.

Vers la mi-novembre, les nouvelles installations de traitement des brouillards d'huile et d'évacuation des copeaux vont être fin prêtes à Dapta Mallinjoud. Dans cette PME de décolletage employant 300 personnes dans la zone industrielle de Thiers, la vie va changer. Avant, les ouvriers nageaient dans une atmosphère surchargée d'huile et ils étaient obligés de charger eux-mêmes les copeaux -700 tonnes par mois- dans des bacs de 100 kilos évacués ensuite par une noria de chariots élévateurs : tout, dans les ateliers, dégoulinait d'huile et de saleté et les risques d'accidents étaient grands. Dorénavant, les copeaux vont tomber dans des tranchées où ils seront évacués par des harpons mobiles, puis broyés, lavés, essorés et entreposés dans de grands silos en attendant d'être transportés chaque jour par camions. Un épurateur de brouillards d'huile, placé sur chaque machine, retraitera l'air et enlèvera la pollution.

L'exemple de la Blanchisserie de Thaon

La Blanchisserie et teinturerie de Thaon, dans les Vosges, a, elle, d'autres difficultés. Après avoir connu des heures glorieuses, elle ne compte plus, de restructuration en restructuration dans un créneau textile déclinant, que 150 salariés environ, depuis longtemps dans l'entreprise et sans formation. Mais Jean-François Pernon, son PDG, aime travailler, comme il le dit, "dans le moyen terme et même dans le long terme". Depuis plusieurs années, il a engagé la firme dans une stratégie de diversification de ses produits et misé sur les nouvelles technologies. Convaincu que la formation des hommes est essentielle, il fait procéder en 1988 à un audit des besoins de formation du personnel et lance en 1989 un plan de trois ans. D'ici à l'an prochain, tout le personnel aura déjà été formé dans le domaine de la "qualité totale", de la communication, de la sécurité tandis que certains auront une formation supplémentaire plus ciblée sur les nouveaux métiers, les investissements, etc.



"Nous ne pouvons qu'être satisfaits des nouvelles relations entre l'entreprise et l'administration", remarque M. Migeon, secrétaire général de Dapta Mallinjoud qui a bénéficié d'une aide de 1.130.236 F. "Nous avons lancé notre audit en 1988 avant même que ne sortent les textes et nous avons participé ensuite à une réunion à Epinal où on nous a expliqué les nouvelles mesures et les possibilités qu'elles offraient", explique Jean-François Pernon, de la Blanchisserie et teinturerie de Thaon, qui a reçu ensuite une aide de 371.000 F.

Anticiper les changements

Quel rapport entre ces deux entreprises ? Elles ont participé toutes les deux à un processus lourd, mis en place sans bruit voilà quelques années mais qui commence aujourd'hui à porter ses fruits : la "modernisation négociée". Lancée à la fin de1988, elle consiste, comme son nom l'indique, à négocier à l'avance la modernisation inévitable à laquelle seront confrontées les entreprises, et ses conséquences. Son but est de renverser la vapeur avec l'aide de l'Etat et de ne plus se contenter de gérer au mieux les inévitables retombées sociales qui suivent des décisions prises sans concertation. Grâce à une réelle concertation avec les partenaires sociaux -tel a été le cas dans ces deux exemples- et à une meilleure articulation entre gestion sociale et stratégie de l'entreprise, la modernisation négociée fait au contraire la démonstration qu'il est possible d'anticiper les changements dans trois domaines : la formation des hommes, la gestion prévisionnelle des emplois, l'organisation, le contenu et les conditions de travail. L'Etat appuie ce processus en sensibilisant le plus grand nombre de responsables à ce type de situation, en accompagnant ces initiatives, en évaluant les possibilités d'action grâce à des diagnostics : il a mis en place à cet effet un ensemble d'aides financières et techniques.

En 1989 et 90, 900 entreprises environ ont, grâce à ce dispositif, pu bénéficier d'un diagnostic court gratuit de deux ou trois jours et 500 ont fait appel à un conseil extérieur pour une étude approfondie : les deux tiers de ces entreprises emploient moins de 300 salariés. 18.000 autres ont signé un engagement de développement de la formation professionnelle qui concerne 400.000 salariés. 130 PMI (près de 5.000 salariés) ont bénéficié de conventions de formation du Fonds national de l'emploi en vue de prévenir leurs difficultés d'adaptation. Une trentaine de branches professionnelles employant près de huit millions de personnes ont signé des contrats d'études prévisionnelles pour éclairer l'évolution des emplois, des qualifications et des technologies. Enfin, les crédits du Fonds pour l'amélioration des conditions de travail ont permis d'intervenir auprès d'une centaine de PME-PMI. Le ministère de l'Industrie et de l'Aménagement du territoire a, lui aussi, fait évoluer son dispositif, notamment en intégrant les besoins de formation dans l'assiette des aides à la diffusion des techniques dans les PMI (introduction de la micro-électronique, mise en œuvre de matériaux avancés ou intégration informatique). En 1991, un guichet unique sera mis en place dans chaque département pour coordonner le dispositif ouvert par le ministère du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et simplifier l'information.

Monique Grima

Les personnes âgées en situation de grande dépendance



C'est finalement le 15 novembre qu'est programmé à l'Assemblée nationale le débat sur la CSG. Il va être animé, avec la conjonction d'hostilités de tous bords qui se cristallisent sur deux points : la déductibilité ou non de la CSG et la contribution qu'apporteront les retraités.

Sur le premier point, Michel Rocard a confirmé aux centrales syndicales, qu'il a commencé à recevoir vendredi dernier, qu'il maintiendrait le principe de la non-déductibilité même si certaines voix au PS demandent sa suppression. A propos du second point, retraités et préretraités qui célébraient la semaine dernière leur semaine nationale se demandent toujours comment sera pris en charge leur risque spécifique, le risque dépendance. Ils devraient commencer à y voir plus clair le 7 novembre : ce jour-là, une communication sera faite en conseil des ministres sur les mesures à prendre pour venir en aide aux personnes âgées en situation de grande dépendance.

En l'an 2000, sur 9 millions de personnes âgées de plus de 65 ans, 600.000 nécessiteront une aide plusieurs fois par jour, 800.000 en auront besoin plusieurs fois par semaine tandis que 500.000 autres ne seront qu'occasionnellement dépendantes. Pour faire face, la quasi-totalité des associations de troisième âge et le Parti socialiste demandent la création d'un risque dépendance au même titre qu'il existe déjà au sein de la Sécurité sociale des risques maladie, vieillesse, maternité et accidents du travail. Claude Evin a d'ailleurs demandé au Plan de créer une commission spéciale chargée d'étudier la question.

8 à 12.000 F par mois

Mais il faudra plusieurs années avant, vraisemblablement, que le risque dépendance soit officiellement créé. En attendant, les structures d'accueil sont insuffisantes ; les tarifs des prestations et les sommes à la charge des personnes âgées sont fonction du statut juridique des prestations et non de la densité des soins ou des aides nécessaires. Les forfaits soins sont fixés en fonction des types d'accueil (à domicile, dans le cadre des soins hospitaliers, dans une section de cure de maison de retraite, en long séjour). Résultat : les personnes âgées sont transférées d'une structure à une autre, en fonction de l'évolution de leur dépendance. La plupart des pensions de retraite ne permettent pas de faire face au coût de l'hébergement dans une structure de long séjour qui oscille entre 8 et 12.000 F par mois selon les départements.

Pourtant, le risque dépendance est déjà reconnu dans notre législation. La loi d'orientation du 30 juin 1975 en faveur des handicapés définit la dépendance comme la nécessité de recourir à l'aide effective d'une tierce personne pour les actes essentiels de l'existence. Certes le législateur, à l'époque, pensait aux handicapés plutôt jeunes, et pas particulièrement, voire pas du tout, aux handicapés du troisième âge. Mais un handicap est un handicap, quel que soit l'âge. D'autant que la loi a prévu une prise en charge financière avec l'attribution d'une allocation compensatrice quand le taux d'incapacité est permanent et d'au moins 80%. Cette allocation est sous condition de ressources : le plafond à ne pas dépasser était fixé en 1989 à 34.890 F majorés du montant de l'allocation pour une personne seule. Son montant annuel variait, la même année, de 23.494 F pour un taux de 40% à 46.989 F pour un taux à 80%.

Réformer les conditions d'allocation

L'allocation compensatrice est versée aujourd'hui à environ 170.000 personnes, dont 100.000 personnes âgées. C'est peu. En fait, les conseils généraux qui doivent les attribuer trouvent tous les prétextes pour ne pas le faire et la réflexion sur la prise en charge financière de la dépendance des personnes âgées s'est même développée sans référence à cette disposition. Jean-Claude Boulard, secrétaire national du PS aux Affaires sociales et à l'Insertion s'insurge contre cette conspiration du silence : "Pour améliorer les conditions de prise en charge de la dépendance, on peut réformer les conditions d'attribution de l'allocation compensatrice, mais il apparaît indispensable de s'appuyer sur la loi de 1975 pour débloquer ce dossier afin d'aider les familles de personnes âgées qui ne peuvent pas faire face au coût de la dépendance et notamment au coût de l'accueil dans les longs séjours. Avant donc d'adopter des dispositions nouvelles, exigeons l'application des dispositions existantes et appuyons-nous sur la législation pour construire un système cohérent".

Le Conseil d'Etat, la Commission centrale d'aide sociale ont confirmé que les personnes âgées dont le handicap est reconnu avaient droit à l'allocation compensatrice, qu'elles soient hébergées à leur propre domicile, en centre de long séjour, en maison de retraite, en hospice ou selon toute autre formule. Mais les départements préfèrent allouer une aide sociale dont le montant est récupéré après le décès sur l'héritage des enfants ou du conjoint plutôt que l'allocation compensatrice qui évite de faire jouer l'obligation alimentaire et est donc neutre pour les héritiers.

Est-il normal de demander aux retraités de payer la CSG quand ils sont imposables et de tout faire pour qu'ils ne touchent pas une allocation pouvant permettre de résoudre en grande partie leurs propres difficultés ?

M.G.

CSG : que faire des 3 milliards de francs ?

La CSG doit-elle être ou non déductible de l'impôt sur le revenu ? Dans le projet qui doit venir en discussion au Parlement, la CSG n'est pas déductible : 83% des salariés y gagneront. En termes de revenus nets après impôt, l'effet de la CSG est nul ou positif jusqu'à un salaire de 18.000 F par mois : seuls les hauts salaires seront effectivement touchés. C'est une mesure de justice car elle introduira un peu de progressivité dans un système de financement de la protection sociale qui est fortement dégressif car les hauts revenus y contribuent proportionnellement moins que les bas revenus par le biais du plafond.

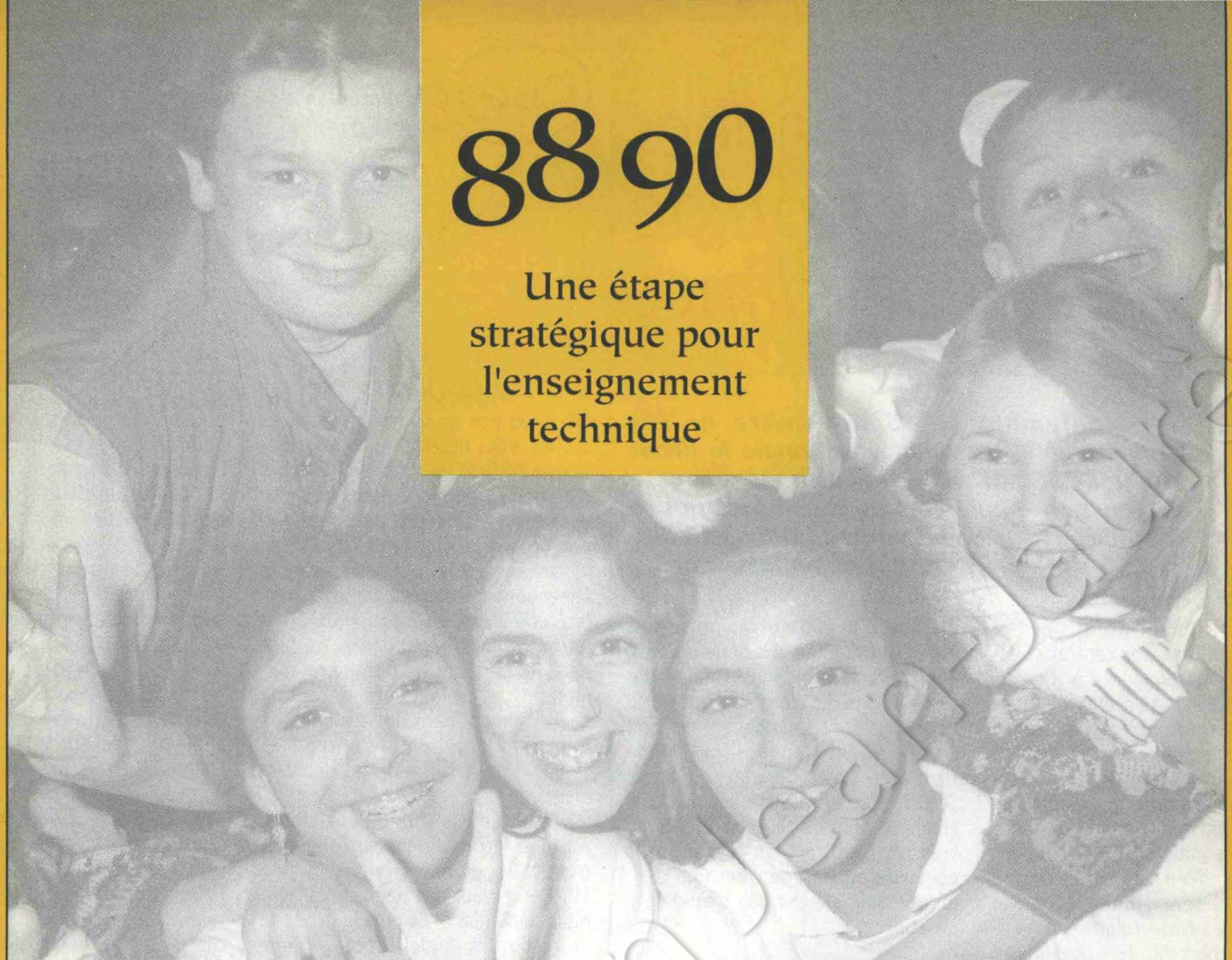
Certains au sein même du PS demandent que, au contraire, le montant de la CSG soit déductible de celui de l'impôt sur le revenu. Ce changement rendrait la CSG moins juste car les hauts revenus seraient moins mis à contribution. Mais il permettrait de rendre les attaques de la droite moins crédibles et ferait moins hurler les cadres. En outre il vaudrait mieux que la CSG ressemble techniquement aux cotisations que l'on supprime et qui, elles, sont déductibles.

Mais si la CSG devient déductible de l'impôt sur le revenu, cela représente un manque à gagner de trois milliards pour l'Etat. Aussi d'autres socialistes demandent-ils que le taux de la CSG ne soit plus identique pour tous mais légèrement progressif en fonction du revenu. On réintroduirait ainsi une certaine dose de progressivité, ce qui rendrait la CSG plus juste, tout en récupérant les trois milliards manquant au profit cette fois de la Sécurité sociale.

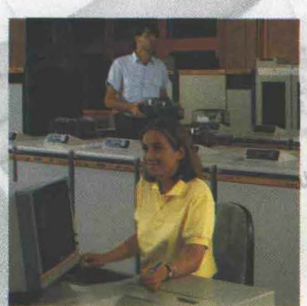
Abonnez-vous les !

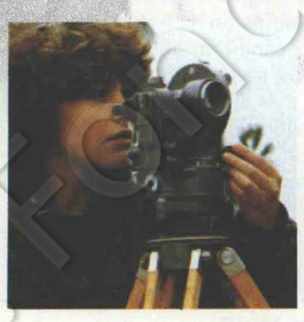
88 90

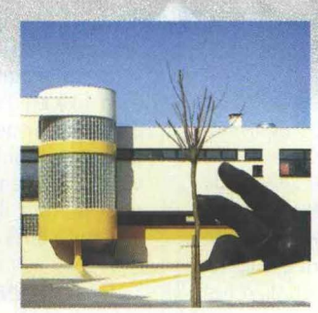
Une étape stratégique pour l'enseignement technique



DES PARCOURS POUR REUSSIR









SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

GRAPHITE

collection particulière

Lycéens : les raisons de la colère

Ils ont obtenu 1.000 postes de non-enseignants, 100 surveillants supplémentaires qui s'ajoutent aux 21.000 emplois d'enseignants créés en deux ans et 1.100 pour les personnels de service. Si, depuis 1988, l'effort du gouvernement est considérable, il ne suffit pas à répondre à l'angoisse des jeunes des lycées de banlieue qui se sentent exclus, avant même d'y entrer, d'une société à deux vitesses.

Le lycée à deux vitesses existe, les jeunes l'ont rencontré. Il y a lycéens et lycéens. Ce ne sont pas les mêmes et ils n'ont pas le même avenir selon qu'ils étudient dans les lycées-champignons des banlieues-dortoirs ou les établissements centenaires et prestigieux des centres des villes. "Pour aller au lycée pour de vrai, il faut être fils de bourgeois, s'insurge Lucile (Aubervilliers). Nous ne sommes pas considérés comme des vrais lycéens. Nous vivons dans des cités ghettos, nous étudions dans des lycées ghettos. Nous voudrions juste avoir le droit d'étudier comme les autres." Même révolte du côté des privilégiés du système venus soutenir leurs camarades, comme Yann (Le Havre) : "Chez nous, il n'y a pas de difficultés mais, dans les lycées techniques ou professionnels les élèves se sentent infériorisés. On ne peut pas l'accepter."

Lycées, on vous aime

Et pourtant ! Les lycéens aiment leur lycée tel qu'il est, décevant, dégradé, malade du manque de profs, de surveillants. Tous le crient sur leurs pancartes qui n'affichent pas des mots d'ordre mais revendiquent des appartenances : "Gonesse", "Sarcelles", "Montreuil". Ils ne se laisseront pas déposséder de ce lycée, le leur, qu'ils ont mis des années et des générations à atteindre. Bref, ils sont bien décidés à se battre sur le fond.

Le fond ? Un peu d'histoire : en 1950, 5% de la classe d'âge accédaient au baccalauréat, 20% en 1970, 26% en 1980. En 1990, 44% de la classe d'âge ont obtenu le baccalauréat, 60% des jeunes entrent aujourd'hui au lycée. Bref, un monde sépare le public d'aujourd'hui de celui d'hier. Corollaire : on ne peut pas enseigner aux lycéens de cette fin de siècle ce qu'absorbaient sans difficulté ceux de l'après-guerre. "Plus de moyens, du pognon pour l'éducation..." crient les jeunes. Et, certes, le ministre ne se prive pas de renvoyer la balle dans le camp des conseils régionaux responsables, depuis la décentralisation, de l'entretien des lycées. Pourtant, les régions ont donné, beaucoup plus que dans le passé pour construire. Mais s'exprime surtout la révolte de jeunes qui ont rêvé d'aller au lycée et s'en trouvent rejetés par le contenu même de ce qu'on leur enseigne. Le Conseil national des programmes qui doit remettre ses propositions dans les jours qui viennent pourrait bien trouver là une aide inattendue. Comme Lionel Jospin qui reconnnaissait récemment : "Le système fonctionne chaque année en tension permanente, toujours à la limite de la rupture." Les 140.000 lycéens qui arpentaient les pavés des grandes villes la semaine dernière pourraient constituer un énorme encouragement à accéler la mise en œuvre de la loi d'orientation. Car les lycéens ne se laisseront pas arrêter par le mur des conservatismes. Comme le prédit Sylvie (Montsoult, lycée professionnel) : "Cela ne peut pas durer. Même si tout se calme à la rentrée, ça explosera plus tard". Il est urgent de ne pas attendre...

Patricia Jaffray



Nostalgie du Maghreb ... Un livre, un film

Alors que les violences entre Israéliens et Arabes se multiplient, un livre, "Rue de la Mémoire fêlée", et un film, "Halfaouine" viennent, comme un contrepoint nostalgique, nous rappeler qu'il n'en a pas toujours été ainsi....

"Rue de la Mémoire fêlée"

"Pardès", qui signifie "verger" en hébreu, a donné "paradis". Pour l'auteur, qui se souvient, le "Pardès", c'est la maison de son enfance, celle de toutes les découvertes, de toutes les rencontres, de toutes les émotions. Elle se dresse "Rue de la Mémoire fêlée", dans la petite ville de Guelma (Aïn-El-Kelma, dans le livre). Ses habitants n'ont pas de nom ni de prénom, on les reconnaît par leur pittoresque "Yeux Noirs", "l'Enfant-Roi" ou encore la "Déesse" ou "Djahil-la-Mémoire".

Cette maison du bonheur, tel qu'on le vivait dans les années 50 au Maghreb, est surtout le lieu où s'entremêlent juifs et musulmans, jeunes et vieux, citadins et paysans, hommes et femmes, riches et pauvres... Bref, un modèle de société, une merveilleuse école de vie.

Venue du désert, Hadda, la jeune musulmane, fille d'un pauvre portefaix, apprend à connaître le monde au sein de cette famille juive expansive, chaleureuse, désordonnée, qui l'adopte au fil des jours. Accompagnant le fils à l'école du Talmud Thora et la mère à la pâtisserie pour Kippour, elle n'oublie pas de jeûner pour le ramadan et danse pour l'Aïd El Kébir...

Sa meilleure amie, presque sa soeur, nous rapporte avec minutie et gourmandise les meilleurs moments de leur vie heureuse d'enfants, avant que la tragédie ne vienne... Courant de la terrasse au portail, le long des escaliers de pierre, la nostalgie de Monique Zerdoun a le parfum plein de douceur de l'eau de fleur d'oranger.

L. C.-S.

Albin Michel, 256 p., 89 F.

"Halfaouine"

Dans ce quartier populaire de la banlieue de Tunis vit Noura, un jeune garçon de 12 ans, très bien interprété par le propre neveu du metteur en scène, Farid Boughedir. Première œuvre de fiction, mais à l'évidence autobiographique. Noura, demeuré jusqu'à maintenant dans les jupes de sa mère et des autres femmes qui fréquentent la maison, est admis au hammam avec elles, assiste à leurs ablutions, au spectacle de leur nudité et à leurs confidences hautes en couleurs. Mais il a deux copains, un peu plus âgés que lui, qui se chargent de le dégourdir et lui demandent d'observer les charmes des jeunes filles du quartier. C'est ainsi que l'enfant, après s'être longtemps blotti entre les seins des femmes, découvre qu'ils peuvent être comme des pommes, des poires ou des melons ! Et, parce que "son regard a changé", le voilà exclu du hammam féminin.

Farid Boughedir réussit à saisir ce moment fugitif, rarement filmé, où l'on acquiert un regard d'homme, tout en gardant les apparences d'un enfant. Le rejet du hammam des femmes est une étape décisive, c'est le passage d'un paradis chaud et vaporeux à l'univers plus brutal des hommes.

Entre le livre et le film, de nombreux points communs. Eloge nostalgique de la famille où, malgré la pauvreté, il faisait bon vivre. Même description de la vie quotidienne de cette communauté typiquement maghrebine, avec ces femmes enfermées dans leurs maisons. Mêmes personnages exubérants : le poète, le coiffeur, le boucher et, surtout, le cordonnier, prototype des habitants de ce quartier, frondeur, philosophe et séducteur.

Dans les deux cas, les protagonistes sont des enfants, et tout nous est décrit à travers leur regard. Coïncidence, au surnom d'un des héros du roman : "L'Enfant-Roi" répond celui de Noura : "L'Enfant des Terrasses" !

C. P.

La Fédération Jean-Jaurès et Haïti

Malgré ses diverses ressources agricoles (sucre, banane, coton, cacao), Haïti reste le pays le plus démuni du continent américain et un de ceux les moins avancés parmi les ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique). La population, analphabète en majorité, est maintenue dans une grande pauvreté matérielle et intellectuelle et la malnutrition frappe la quasi-totalité des enfants. Les différentes dictatures qui se sont succédé, et qui ont contribué à stopper tout essor économique et social, ont engendré une situation affligeante pour les Haïtiens.

Pour porter remède à cette situation, une seule voie réaliste est ouverte : un consensus des démocrates haïtiens de droite et de gauche, un appui international allant des Etats-Unis à l'Europe socialiste, en passant par l'Amérique latine et les pays du tiers monde. Cette voie s'appelle "Alliance nationale pour la démocratie et le progrès" (ANDP). Elle présente pour les prochaines élections un "ticket" : Marc Bazin, centre droit, comme président, et Serge Gilles, coordonateur du PANPRA, parti membre de l'Internationale socialiste, comme Premier ministre.

A la demande du secrétariat international du Parti socialiste, la Fondation Jean-Jaurès a pris l'initiative de plusieurs actions de soutien au PANPRA, ainsi que diverses actions, notamment en matière d'éducation civique et d'aide à l'agriculture haïtienne, par le biais de la mise en place de banques d'outils. En effet, en vue de la préparation de l'élection présidentielle à la fin de cette année, plusieurs groupes de formation ont été mis en place, autant en France qu'en Haïti, pour apporter une aide au PANPRA en matière de campagne électorale. En outre, à la demande de la Fondation Jean-Jaurès, Solidarités internationales met en place un travail d'éducation civique dans les quartiers populaires et les zones rurales éloignées, et cela sur des bases favorisant la démocratisation.

Mais il est aussi indispensable d'encourager des initiatives économiques tendant à réduire la pauvreté des populations. La mise en place de banques d'outils a pour objet la constitution d'un stock de matériel agricole (petit outillage aratoire et cultural), de charrues, voire de motoculteurs dont la location se fera à prix modique. Elles fourniront également des engrais et pesticides à prix réduits.

Veuillez faire parvenir votre soutien financier à la Fondation Jean-Jaurès, Solidarités internationales, 12, cité Malesherbes, 75009 PARIS
(Les dons sont à libeller à l'ordre de Solidarités internationales mention Haïti (CCP 1908909 G PARIS)



ETHIQUE ET GENIE

Des souris géantes, des plantes qui tuent les insectes nuisibles, des bactéries qui fabriquent des médicaments totalement nouveaux... Telles sont quelques-unes des prouesses de cette avancée majeure du XXe siècle : le génie génétique. Cette technologie révolutionnaire qui permet de modifier le patrimoine génétique des êtres vivants bouleverse déjà la médecine, l'environnement et l'agro-alimentaire. Interview du professeur François Gros de l'Institut Pasteur.

"Vendredi". Quel est le principe de fonctionnement du génie génétique ?

Professeur François Gros. Cela consiste à transférer dans une cellule *, quelle qu'en soit l'origine (il peut s'agir d'une bactérie*, d'une plante, d'une cellule animale ou humaine), un gène* qui lui était généralement étranger et à faire en sorte que ce gène y fonctionne à grand régime, soit dans le but d'obtenir des produits dans l'intérêt de l'homme, soit dans le but de modifier la cellule proprement dite.

Comment cette véritable révolution biologique s'est-elle produite ?

La découverte, à la fin du XIXe siècle, des lois de l'hérédité, par Gregor Mendel, devait conduire à formuler l'hypothèse de l'existence des gènes. Puis, les travaux de Morgan et d'autres biologistes ont confirmé que ces gènes sont portés par les chromosomes*. La biologie moléculaire du gène est née de la découverte fondamentale de la double hélice d'ADN* qui apparaissait désormais comme le support matériel de ces gènes. Les travaux de Monod, Jacob et de l'école de Pasteur en ont précisé la régulation et le fonctionnement. Mais, jusqu'alors, la biologie moléculaire était essentiellement analytique, descriptive. Avec le génie génétique, né dans les années 70, on peut parler de révolution car, pour la première fois, l'homme est intervenu délibérément sur le fonctionnement du gène et sur l'hérédité autrement que par les gestes traditionnels qui consistent à pratiquer le croisement des espèces.

Par quel moyen le génie génétique fabrique-t-il de nouveaux médicaments ?

Jusqu'à présent, de très nombreux produits biologiques étaient extraits des cellules ou des tissus qui les synthétisent de façon naturelle. Opération coûteuse, parfois impossible, compte tenu des masses cellulaires nécessaires. On sait aujourd'hui isoler des gènes qui sont capables de commander à la fabrication de protéines douées d'activité médicamenteuse. Ces gènes sont transférés dans des cellules leur servant d'hôtes d'expression se comportant dès lors comme des micro-usines qui seraient programmées pour la production en série d'un prototype. Cela permet de fabriquer à très grande échelle des hormones, telle l'insuline, ou l'hormone de croissance humaine, des facteurs de croissance, des vaccins, des substances pour lutter contre la formation des caillots ou contre l'hémophilie, etc. Parmi les substances figurant dans la liste des nouveaux composés très actifs sur lesquels sont fondés de grands espoirs dans le combat contre les viroses ou certains cancers, se trouvent les interférons et diverses interleukines, agents naturels qui activent les défenses immunitaires.

Le gène responsable d'un certain nombre de maladies héréditaires a été localisé (mucoviscidose, myopathie de Duchène). La thérapie génétique est donc à notre portée. Quels en sont le principe et les limites ?

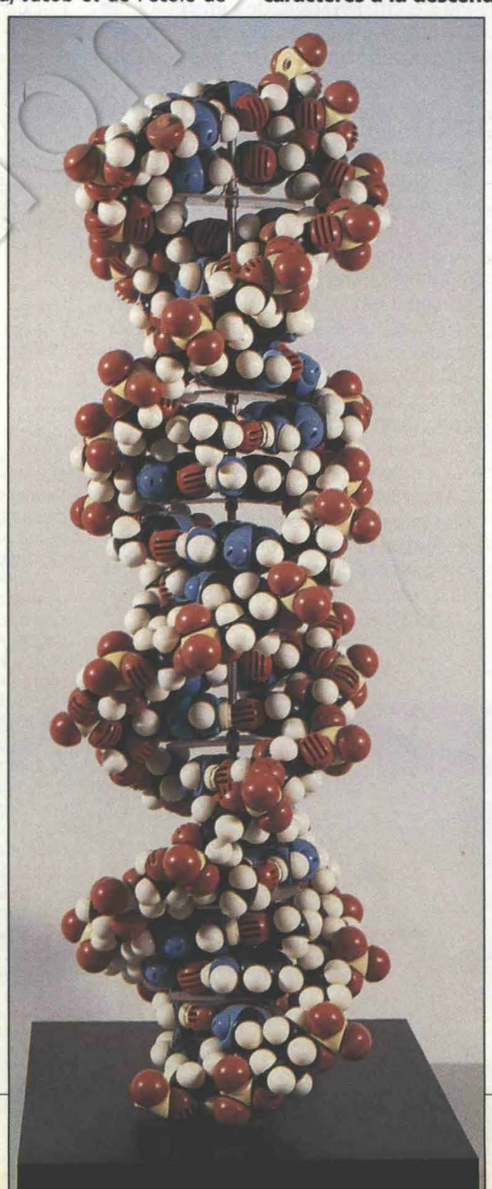
De nombreuses maladies héréditaires sont dues à des modifications spontanées liées à l'environnement, ou à des modifications induites par des conditions artificielles de vie, et qui concernent la structure chimique d'un gène particulier. Ne sont transmissibles, héréditaires, que les altérations génétiques qui auront initialement atteint les chromosomes présents dans les cellules reproductrices. Ces altérations peuvent alors affecter soit les chromosomes sexuels (XX, femelle ; XY, mâle) : leur transmission et leur manifestation sera dite "liée" au sexe ; soit les chromosomes non sexuels (autosomes). D'où l'idée de transférer l'équivalent non altéré de ce gène dans les cellules du patient et, donc, de réparer la fonction qui se trouvait altérée.

Mais ce transfert ne se fait évidemment que sur des cellules somatiques, c'est-à-dire qui ne transmettent par leurs caractères à la descendance.

En effet, deux voies sont possibles ; on peut faire cette intervention dans les cellules gamétiques, c'est-à-dire sexuelles, de l'individu et, dans ce cas, modifier sa descendance pour le caractère considéré. Cette opération, baptisée "transgénose" ne se pratique que sur l'animal de laboratoire. Il est hors de question de la réaliser chez l'homme, car elle relèverait d'une démarche eugénique qui pourrait, de proche en proche, conduire à de véritables manipulations biologiques du genre humain. L'autre voie, qui consiste à traiter des cellules non sexuelles, cellules appelées "somatiques", est parfaitement acceptable, puisqu'elle s'apparente à une greffe d'organe ou de cellule. Pour autant, cette thérapeutique n'est pas encore tout à fait réalisée, mais on s'en approche à grands pas.

Pourquoi les manipulations génétiques ont-elles si mauvaise réputation ?

Avant de répondre, je souhaiterais préciser que les choses en la matière ont beaucoup évolué. Les grandes craintes du début (1973) se sont estompées et le génie génétique (comme on préfère l'appeler) est devenu une technique générale de laboratoire fort utile en recherche fondamentale. Mais toute appréhension n'est pas pour autant levée chez tous. Les raisons en sont d'abord écologiques : c'est la crainte de voir modifiés les équilibres naturels des espèces par l'intervention de l'homme, crainte qui s'était déjà manifestée à propos de pratiques plus conventionnelles, par exemple, lorsque la "révolution verte"* est venue changer les propriétés des céréales dont on ne consomme plus que quelques variétés prépondérantes. Il en va de même pour la consomma-



◀ *Maquette de la double hélice d'ADN*

Quelques applications du génie génétique

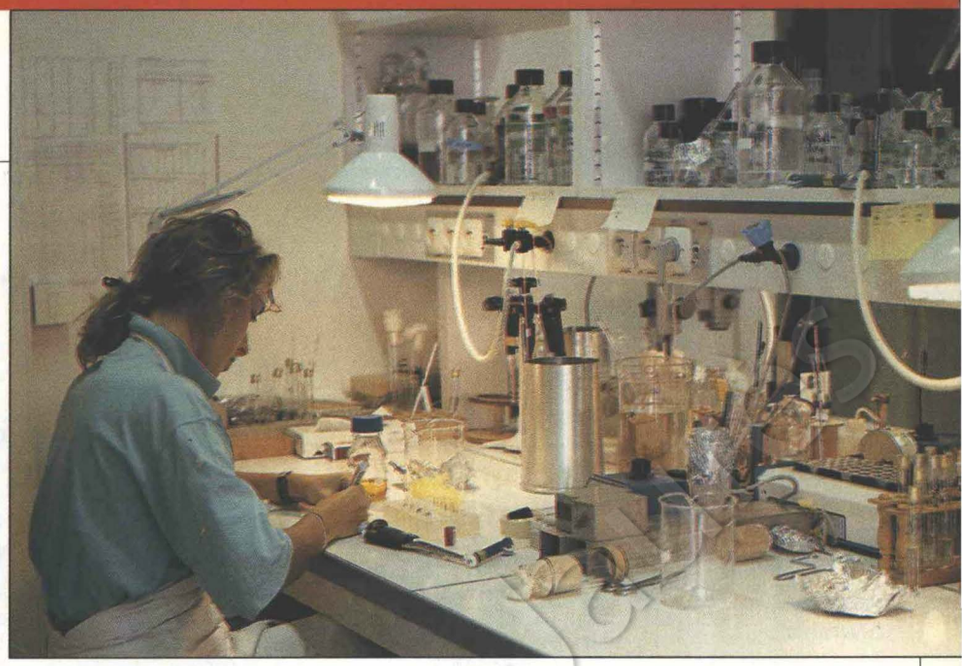
• Fabrication de nouveaux médicaments.
• Diagnostics prénataux : grâce aux sondes génétiques, on peut déceler sur le fœtus l'existence de maladies héréditaires très graves et, donc, proposer l'interruption de grossesse. La connaissance du génome humain (ensemble des gènes) permettra peut-être un jour de reconnaître et de prévenir dès la naissance les maladies que nous aurons tout au long de notre existence.
• Les anticorps monoclonaux : fabriqués par génie génétique, certains sont déjà commercialisés. Ils savent reconnaître un antigène tumoral. On peut donc les marquer par l'iode radioactif pour localiser la tumeur. On pourra un jour les utiliser comme de véritables missiles et leur accrocher de puissantes toxines ou des produits radioactifs capables de détruire ces mêmes tumeurs.
• Les thérapies génétiques : il s'agit de greffer un gène destiné à guérir une maladie héréditaire.
• Agriculture et agroalimentaire : le génie génétique permet de modifier la nature des plantes, pour augmenter leur résistance aux parasites, aux pesticides, au gel, d'améliorer leur rendement, leurs qualités nutritionnelles, de faire en sorte qu'elles n'aient plus besoin d'engrais. D'autres secteurs sont également intéressés : animaux, énergie, biocarburants, dépollution des eaux.

GENETIQUE



Le professeur François Gros est membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'Institut Pasteur, qu'il a dirigé de 1976 à 1981, avant de devenir conseiller scientifique des premiers ministres Pierre Mauroy et Laurent Fabius.

Il consacre ses travaux à la biochimie des organismes supérieurs et à l'étude de leur fonctionnement génétique. Il est l'auteur des "Secrets du gène" et de "L'Ingénierie du vivant" (tous deux chez l'éditeur Odile Jacob) et de la "Civilisation du gène" (Hachette).



▲ *Institut Pasteur. Laboratoire de génie génétique*

Le meilleur des mondes est-il pour demain ?

tion de viande : on a recours à quelques races très sélectionnées, d'où l'idée qu'à force de sélectionner, on façonne un univers où les êtres vivants finissent par n'être plus que des copies conformes de quelques types privilégiés. Avec le génie génétique, on a donc redouté que l'homme ne s'oriente davantage vers la fabrication de superespèces qui pourraient envahir les écosystèmes naturels. D'autres craintes plus profondes relèveraient des souvenirs très douloureux de la dernière guerre. L'homme n'allait-il pas faire des expériences sur l'homme et en faire un robot ? Ces craintes sont salutaires. Elles doivent être respectées. Elles ont conduit à développer des réflexes éthiques aujourd'hui très forts. La preuve en est que, pour la première fois dans notre histoire, les scientifiques ont eux-mêmes établi un moratoire, en 1975, et qu'ils ont essayé de cerner au plus vite les limites de ces nouvelles techniques. La France dispose d'un comité de génie génétique et d'un comité de génie biomoléculaire (sans parler bien sûr du Comité national d'éthique pour la recherche médicale), qui fonctionnent bien et pourraient être des modèles au plan européen.

Qu'attend-on du vaste projet du "de séquençage du génome* humain" ?

Ce projet consiste à étudier la structure chimique de tous les gènes du patrimoine héréditaire de l'homme : 50 à 100.000 gènes, 3 milliards de molécules de base. Dix ans de travail pour des milliers de chercheurs. Du fait que l'on connaîtra mieux la cellule de l'homme, de nouveaux médicaments pourraient être mis au point, mais, surtout, ce projet devrait permettre d'approcher beaucoup plus rapidement les mécanismes des trois ou quatre maladies génétiques existantes, maladies dont les fondements moléculaires ne sont connus avec précision que dans un petit nombre de cas. Or, ces maladies affectent une part non négligeable de la population dans le monde. Elles demeurent responsables (dans nos contrées) d'une part importante (20 à 30%) de la mortalité post-natale. Le ministère de la Recherche et de la Technologie suit donc le projet avec beaucoup d'attention. Les enjeux sont probablement très importants. Il ne faut pas s'engager à la légère, mais se concerter au plan européen.

Quelle est l'importance quantitative des applications du génie génétique ?

Le marché mondial des biotechnologies qui reposent sur le génie génétique a un chiffre d'affaires d'environ 2 à 3 milliards de dollars par an. Chiffre non négligeable, quoique encore modeste par rapport au marché total des produits de santé. Mais, en l'an 2010, il n'est pas impossible qu'une part considérable de médicaments dérive des procédés du génie génétique.

Les biotechnologies peuvent-elles permettre au tiers monde de rattraper son retard dans le domaine agro-alimentaire ?

Idéalement parlant, oui ; si tant est que les biotechnologies doivent supplanter peu à peu certains procédés traditionnels laborieux et coûteux. Il est donc vraiment nécessaire que les pays de l'hémisphère sud acquièrent eux aussi la maîtrise de ces technologies. Faute de quoi, ils se trouveraient entièrement dépendants de l'hémisphère nord.

L'avènement du génie génétique a-t-il modifié votre conception de la vie, de son origine et de son évolution ?

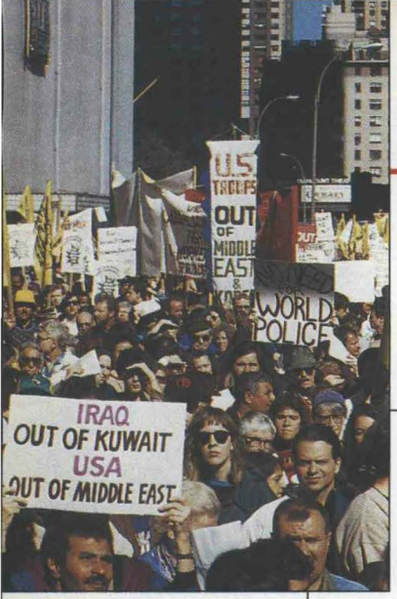
Pas vraiment. Etant biologiste moléculaire, je m'interroge depuis de nombreuses années déjà sur les mécanismes qui ont prévalu aux origines de la vie pour la formation des premières grandes molécules, dont nous savons aujourd'hui qu'elles ont été, dès le début, et sont aujourd'hui les dépositaires de l'information génétique dans toutes les cellules vivantes. Ayant travaillé de nombreuses années et continuant à le faire sur les ARN (et notamment sur les ARN messagers* que j'ai pu mettre en évidence avec Jacob et Monod, à l'Institut Pasteur, et avec J. Watson aux Etats-Unis), je me suis longtemps interrogé, comme bien d'autres d'ailleurs, sur le rôle que ces ARN avaient pu jouer aux origines de la vie, il y a 3,5 milliards d'années, et pour savoir lesquels, des ARN et des ADN, étaient apparus les premiers ! Aux Etats-Unis, Tom Cech, prix Nobel l'an dernier, a constaté que ces molécules étaient douées d'une véritable "intelligence moléculaire", si l'on peut dire ! Elles sont capables de se remanier elles-mêmes sans le secours d'aucune autre, et il y a quelques chances qu'elles aient été les toutes premières à apparaître. Elles pourraient être à l'origine de la double hélice et, évidemment, des protéines qui se sont synthétisées au contact de celles-ci. Ainsi, le génie génétique, en dehors de ses nombreuses conséquences expérimentales et de ses applications, permettra peut-être d'affirmer également les théories concernant les origines moléculaires de la vie.

Dossier préparé par Claude Polak

Glossaire

ADN : acide désoxyribonucléique. Molécule en double hélice, dont la découverte capitale, en 1953, a permis de comprendre la structure du chromosome.
ARN : acide ribonucléique. Molécule ressemblant à l'ADN. L'ARN messager transporte le code permettant la synthèse des protéines.
Bactérie : microbe sans noyau défini, de caractère unicellulaire.
Cellule : unité d'organisation fondamentale de la matière vivante. Les bactéries sont unicellulaires. L'homme est constitué de 50.000 milliards de cellules. Ce qui permet leur spécialisation.
Chromosome : molécule d'ADN très longue, support des gènes et, donc, de l'hérédité.
Code génétique : chaque gène possède un code (arrangement particulier des éléments de la molécule) qui lui permet de construire une protéine, un tissu. Chaque chromosome humain supporte 50.000 à 100.000 gènes, soit 3 milliards de signes qui contiennent tous les secrets de la reproduction cellulaire et du fonctionnement de l'organisme.
Gène : support matériel de l'hérédité, il se présente sous forme d'une petite partie, une "séquence" d'ADN. Chaque gène est formé d'acides aminés, petites molécules dont la disposition varie. Chaque différente disposition est porteuse d'un code.
Génie génétique : technologie qui permet d'extraire les gènes, de les transférer à d'autres cellules, de les multiplier et de les rendre actifs. La biochimie permet d'isoler un gène dont l'activité, par exemple, est de fabriquer une hormone ou un anticorps. On l'introduit dans une bactérie qui va se reproduire en grande quantité dans un milieu de culture, dont on extrait ensuite le nouveau médicament souhaité.
Génome : ensemble des gènes présents dans le matériel héréditaire d'un individu.
Molécule : particule formée d'atomes, qui représente la plus petite quantité d'un corps pur.
Moratoire : décision de suspendre provisoirement certaines actions.
Révolution verte : modifications apportées par l'agriculture moderne à la suite de l'utilisation des engrais, des pesticides et du machinisme.

George Bush devant les urnes



▲ *New York, 20 octobre. Manifestation contre l'opération "Bouclier du désert".*

Avec près de 210.000 hommes dans le désert saoudien, un déficit en dégression annoncée, des impôts en augmentation, un dollar sur la pente descendante, le gouvernement américain ne se présente pas dans les meilleures conditions devant ses électeurs.

Mardi prochain, les Américains doivent élire l'ensemble de la Chambre, un tiers du Sénat et plus du tiers des gouverneurs. De telles élections ont lieu tous les deux ans. Mais celles-ci revêtent une importance particulière pour deux raisons.

La première, est qu'en 1991, les circonscriptions doivent être redécoupées dans l'ensemble des Etats-Unis, à la suite du recensement qui a eu lieu cette année. En effet, les Etats du Sud, en particulier le Texas, la Floride et la Californie, bénéficieront d'une augmentation considérable du nombre de leurs sièges. Parallèlement, les Etats de la côte atlantique, comme New York, et ceux du Middle West verront le nombre de leurs sièges diminuer. Or, le redécoupage, aux Etats-Unis, est effectué à l'échelon de chaque Etat, par les deux chambres et le gouverneur. Le principal intérêt de ces élections est donc de savoir qui emportera le poste de gouverneur dans les trois gros Etats du Sud. Le Parti démocrate contrôle en effet déjà les deux chambres dans ces trois Etats, mais les trois gouverneurs étaient jusqu'ici républicains. Si les démocrates réussissent à l'emporter, ils pourront, dans la bonne tradition américaine, effectuer leur redécoupage tout à leur avantage. En outre, au Sénat, les démocrates ne disposent que d'une courte majorité (55 sièges contre 45 aux républicains). Dans la mesure où la discipline de parti n'existe que très peu à Washington (même si les démocrates ont réussi à recoller beaucoup de morceaux depuis quelques années), de nombreux votes se décident à une ou deux voix près. D'abord, les républicains pensaient pouvoir reprendre environ trois sièges à leurs adversaires, se plaçant ainsi en bonne position pour les élections de 1992, espérant qu'une victoire aux élections présidentielles leur permettrait, dans la foulée, de mettre en difficulté beaucoup de démocrates élus, à la surprise générale, en 1986.



L'inévitable augmentation des impôts

Ces élections sont aussi importantes car chacun espère qu'elles donneront des indications claires sur l'état de l'opinion à un moment où le système politique américain est visiblement en crise. En effet, même si la politique de George Bush au Moyen-Orient est peu contestée, il en va tout autrement de sa politique intérieure. En effet, la démagogie reaganienne a conduit à l'impasse dans bien des domaines. En particulier, la mythologie suivant laquelle la baisse des impôts augmenterait les recettes fiscales (!) est apparue pour ce qu'elle est : un subterfuge permettant de diminuer dans des proportions considérables les impôts des riches (comprendre très riches) Américains. Inévitablement, après avoir gagné les élections présidentielles de 1984 et 1988 sur le thème de l'excessive pression fiscale, les républicains ont dû se rendre à l'évidence : le déficit budgétaire refuse obstinément de se résorber, les dépenses militaires, enfant chéri des républicains, pourraient certes être réduites davantage, mais les conservateurs s'y opposent, et la guerre du Golfe ne facilite pas les choses. Quant aux dépenses sociales, toute réduction importante offrirait aux démocrates un thème de propagande inespéré. Seule solution : augmenter les impôts. Le président Bush s'est rendu à l'évidence et, en s'y résignant, a cassé complètement la campagne électorale de la plupart de ses amis. De plus, en refusant

L'âne, l'éléphant et la gauche

Depuis la fondation de l'Union, l'histoire politique des Etats-Unis s'est jouée entre démocrates et républicains. Et la gauche ? Quels combats mène-t-elle aujourd'hui ?

Deux organisations américaines sont membres de l'Internationale socialiste. La première, appelée Democratic Socialists of America (DSA), groupe un certain nombre d'intellectuels représentatifs de ce que l'on a pu appeler la "nouvelle gauche américaine". D'inspiration assez écologiste et pacifiste, elle est peu socialiste au sens anticapitaliste du terme. Elle a cependant toujours lutté contre l'idéologie reaganienne, à une époque où celle-ci faisait des ravages considérables non seulement aux Etats-Unis, mais aussi en Europe. Elle a ainsi essayé de conserver les acquis idéologiques de la gauche dans un contexte a priori peu favorable. L'autre organisation, Social Democrats USA (SDUSA) est au contraire plutôt implantée dans les milieux syndicaux. Fondée par des militants de gauche dont certains étaient d'origine trotskyste, ce parti est surtout connu à l'étranger pour ses prises de position d'un anticommunisme viscéral, qui avait même amené certains de ses membres à adopter une attitude ambiguë, voire favorable, au président Reagan première manière, celui qui dénonçait l'URSS comme "l'empire du mal". Mais ce mouvement, certainement représentatif d'une partie du mouvement ouvrier américain, est aussi hostile aux attitudes si favorables au grand capital des républicains, voire de certains démocrates américains.

Au cours de la dernière réunion du conseil de l'Internationale socialiste à New York, le discours prononcé par l'un des dirigeants de l'AFL-CIO (centrale syndicale américaine) a été un des temps forts. Après s'être réjoui de la chute des dictatures communistes en Europe de l'Est, contre lesquelles son organisation a tant lutté, ce syndicaliste a enchaîné sur une dénonciation en règle du capitalisme financier qui n'avait pas hésité à renflouer financièrement tous ces régimes d'Europe de l'Est, en pure perte, et alors même que les militants des droits de l'homme étaient mis en prison, les syndicats libres pourchassés et que la corruption battait tous les records. A ainsi été mis en danger le système bancaire mondial, qui doit être renfloué... par les impôts payés par les salariés ! C'est maintenant le scandale des caisses d'épargne américaines qui a pris le relais et qui devrait coûter 500 milliards de dollars aux contribuables américains au cours des cinq prochaines années. Cet argent a bel et bien été dépensé par les patrons peu scrupuleux de ces institutions, en voitures de luxe, en voyages de tourisme, en notes de restaurants, etc. Il est vrai que la déréglementation tous azimuts, en particulier du système financier américain, par l'administration républicaine, était un véritable encouragement à tous les hommes d'affaires plus ou moins véreux qui pullulent aux Etats-Unis, peut-être plus encore qu'ailleurs. Le fils du président lui-même est impliqué dans le scandale des caisses d'épargne du Colorado. Ce syndicaliste a poursuivi par une attaque en règle contre le système fiscal américain qui favorise les riches et fait peser les difficultés de l'économie américaine, en grande partie dues à la mauvaise gestion des années Reagan, non seulement sur les pauvres, mais de plus en plus sur l'ensemble de la classe moyenne. En effet, l'augmentation des dépenses, notamment militaires, a été considérable, en même temps que diminuaient les impôts pour les 20% les plus riches de la population et l'incroyable hausse du dollar a ruiné une partie non négligeable de l'industrie américaine.

L'effondrement de l'ennemi principal des Etats-Unis, l'Union Soviétique stalienienne, pourrait bien libérer outre-Atlantique des forces politiques pour qui le combat principal ne sera plus désormais la lutte contre le "socialisme" bureaucratique, mais plutôt contre la vision ultraconservatrice de certains milieux possédants pour qui l'idéologie du laisser-faire n'est qu'un paravent cachant une volonté effrénée de s'enrichir le plus vite possible, sans tenir compte, le moins du monde, de l'intérêt général du pays.

A. Q.



obstinément pendant de longues semaines d'augmenter le taux d'imposition des plus riches, les républicains se sont redonnés eux-mêmes l'image qui leur avait tant collé à la peau depuis le président Hoover : celle du parti des nantis. Or, ils ont une autre difficulté majeure : toutes les élections démontrent que leur attitude hostile à l'avortement n'est pas du tout du goût de l'électorat féminin, qui compose la majorité de la population.

Ainsi, à l'inverse de ce qui se passait dans les années 70, c'est le Parti républicain qui est maintenant totalement divisé entre modérés et ultras, alors que les démocrates apparaissent, par comparaison, relativement unis.

Autre difficulté pour les républicains, leur électorat est beaucoup plus jeune que celui des démocrates, mais il est aussi beaucoup plus fragile. En particulier, les électeurs jeunes ne votent que très peu lors des élections à mi-mandat. Au contraire, l'électorat démocrate, beaucoup plus âgé, est aussi plus fidèle et a tendance à voter en nombre, quel que soit le type d'élection. De plus, depuis 1981, lorsque les républicains ont commencé à parler d'une réforme du système des retraites, ils n'ont cessé de perdre du terrain dans l'électorat des plus de 60 ans. Leurs propositions actuelles de réductions budgétaires qui portent notamment sur les retraites, la sécurité sociale des personnes âgées et les pensions des anciens combattants, alors même qu'ils continuent de vouloir préserver les intérêts des plus riches, risquent d'accentuer ce phénomène.

Un électorat très nerveux

A l'origine, cette élection ne devait connaître que bien peu de surprises. Les élus sortants, en particulier ceux de la Chambre des représentants, bénéficient en effet de tels moyens financiers de la part de l'Etat et des lobbies, que monter une offensive réussie contre eux devient de plus en plus difficile. Les républicains espéraient pourtant profiter de la popularité du président Bush pour grignoter la majorité démocrate, mais l'effrondrement de la campagne républicaine à quelques semaines des élections risque de tout mettre en cause. Enfin, la débâcle budgétaire actuelle, les scandales financiers des caisses d'épargne et des banques, dans lesquels tant de politiciens sont compromis, dont le fils du président, mais aussi de nombreux démocrates, rendent, tous les instituts de sondages en sont d'accord, l'électorat très nerveux. Cela se traduira-t-il par un nouveau record d'abstentions, joint à une grande stabilité d'ensemble, ou au contraire par une polarisation en faveur des démocrates libéraux ou des républicains conservateurs, voire des deux ? C'est l'inconnue du prochain scrutin.

Axel Quéval

Les Douze solidaires face à Saddam Hussein

Les Douze se sont réunis le week-end dernier à Rome. Ils ont présenté un front uni face à Saddam Hussein et jeté les bases de l'union économique et monétaire. Commentaire de Gérard Fuchs.

Le sommet européen qui s'est tenu à Rome le dimanche 28 octobre, a été l'occasion pour les Douze de réaffirmer avec force leur attachement au strict respect des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies dans le conflit du Golfe. La déclaration du Conseil européen condamne les "manœuvres" du chef irakien pour tenter de faire voler en éclats la cohésion de la communauté internationale, "au mépris des règles humanitaires les plus élémentaires". Les Etats membres de la CEE s'engagent à n'envoyer aucun représentant de leur gouvernement négocier la libération des ressortissants étrangers retenus en Irak et à "décourager" toute initiative privée en ce domaine.

A l'issue du sommet, François Mitterrand a déclaré "qu'aucun contact, aucun délégué, aucune mission en Irak" n'avait permis la libération des otages français. Il répondait ainsi, notamment, à la presse italienne qui s'était fait l'écho de "tractations entre la France et l'Irak" et de la présence, ni confirmée, ni infirmée, semble-t-il, de Claude Cheysson à Bagdad.

En outre, comme l'explique, dans l'entretien ci-dessous, Gérard Fuchs, secrétaire national du PS aux Affaires européennes, les Douze ont travaillé à la préparation des deux conférences intergouvernementales qui se tiendront à la mi-décembre, sur la mise en œuvre de l'union économique et monétaire et de l'union politique. Le Parti socialiste étudie avec sérieux ces questions décisives pour l'avenir de la CEE. Après les auditions de Jacques Delors et de Pierre Bérégovoy, les dirigeants socialistes devraient faire connaître leur position dans les prochain jours.

Comment analysez-vous la fermeté des Douze à l'égard de l'Irak ?

Gérard Fuchs *(secrétaire national aux Affaires européennes et à la Sécurité).* Sur ce sujet, deux points méritent d'être soulignés : le premier, c'est la réaffirmation de l'unité des Douze face à Saddam Hussein, et c'était probablement nécessaire après la libération des otages français. Le second est l'expression de leur volonté de faire appel à l'ensemble des possibilités offertes par les Nations Unies, y compris au-delà de l'embargo. Ce dernier aspect me paraît très important, car je demeure plus que jamais convaincu que le meilleur moyen d'éviter la guerre est de ne pas en écarter l'éventualité.

Malgré les réticences de Margaret Thatcher, l'union économique et monétaire semble prendre forme...

La décision du Conseil européen de fixer au 1er janvier 1994 la création d'une banque centrale européenne me paraît très positive. Elle va contribuer au renforcement de la Communauté. Je voudrais rappeler cependant que, pour les socialistes, la création de cette banque est inséparable de la mise en place des institutions politiques qui définissent les orientations économiques et sociales dans lesquelles elle devra s'inscrire.

Quant à l'isolement de Margaret Thatcher, j'espère qu'elle acceptera de faire partie, d'entrée de jeu, de la nouvelle institution, plutôt que de la rejoindre, comme à l'accoutumée, avec quatre ou cinq ans de retard.

Quelles difficultés soulèvent les négociations avec le GATT ?

La définition d'une position commune face au GATT pose en réalité la question des relations Communauté-Etats-Unis. Voulons-nous créer non seulement un grand marché intérieur, mais aussi un partenaire économique soucieux d'affirmer ses intérêts ? Voilà le cœur de la question. Elle est éminemment politique. Il est clair que, sur ce dossier aussi, la France est plus en flèche que la Grande-Bretagne.

Propos recueillis par Ghislaine Toutain

Otages : il en reste encore 4.000 qui attendent

L'émotion, la joie de les revoir était bien sûr au rendez-vous à Roissy, lundi soir. Et la satisfaction de voir leurs têtes un peu bronzées et pas trop amaigries après tant d'épreuves psychologiques. Pourtant, c'est tout de suite l'inquiétude. Dans leurs premiers mots, ce sont de tous les autres qu'il est question, ceux qui sont encore là-bas, à Bagdad même, ou à Koweït, ou encore sur les sites stratégiques les plus exposés. Ils restent comme une inqualifiable monnaie d'échange humaine, et la preuve flagrante, s'il en était encore besoin, de la barbarie du dictateur de Bagdad. Si ce dernier a agi ainsi vis-à-vis de notre pays, c'est qu'il pensait y trouver son compte, et sans doute retourner l'opinion publique française en sa faveur. Mais la réalité qui se dévoile ainsi et les témoignages rapportés le rendent encore plus inhumain. Il n'aura reçu aucun merci, au contraire. Nous attendons impatiemment les 4.000 qui nous manquent.

"VENDREDI"

VOTRE COURRIER

Tonalité très concrète, cette semaine, de votre courrier de plus en plus abondant. Les orphelins de Roumanie, la crise du Golfe et, bien sûr, la situation des Français.

Ils sont 150.000, peut-être plus, à moins de trois heures d'avion de nos frontières, enfermés dans des "camin spitals", incapables de parler, de marcher, d'aimer.
Ils sont 150.000, peut-être plus. On les appelle pudiquement les "enfants de Ceausescu". Le régime Ceausescu est tombé, mais restent ces orphelins, des survivants. Au-delà de l'horreur, les orphelins de Roumanie ne peuvent même plus prétendre à l'émotion médiatique.
Que peut-on faire ? Rejoindre les rangs d'Equilibre ou de Handicap international ? Le manque de volonté politique doit-il être comblé par la charité publique ? La réponse à cette situation insupportable doit-elle passer une fois de plus par le bénévolat ? Jusqu'où pourra-t-on sous-traiter l'incompétence ?
Nous demandons au Premier ministre d'intervenir auprès de son homologue roumain, Petre Roman, pour que cesse cet infanticide de masse, pour que de véritables mesures soient prises avant qu'il ne soit trop tard.
Un an après l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant par l'assemblée générale des Nations Unies, le calvaire de ces orphelins, aux portes de l'Europe dite libre et civilisée, est insupportable.
La section du Parti socialiste de Gap (05)

Maintenant que nous avons bien compris que les armes sophistiquées vendues sous l'égide du ministère de la Défense nationale peuvent servir contre nos propres troupes ou à tout le moins contre nos alliés, ne serait-il pas temps de reprendre le débat sur l'opportunité et la moralité de la vente d'armes ?
Cette question n'a-t-elle pas été soulevée à un moment ou à un autre par le candidat Mitterrand ? Tous les arguments contre la fabrication et la vente d'armes par la France ont été avancés depuis longtemps, on les connaît, ils ont même convaincu.
Alors ? On commence ? On reconvertit ?
Personnellement, je serais plus fier de mon gouvernement socialiste, (c'est lui qui contrôle absolument tout dans ce domaine) s'il pouvait annoncer l'exportation de Mercedes ou de BMW haut de gamme qui rapportent des devises et procurent des emplois plus stables et plus gratifiants. Mais... avons-nous des voitures de cette qualité et de ce prix à vendre ? Et ce n'est qu'un exemple...
Jean-Claude Martin
Saint-Julien-en-Genevois (74)

Je vous écris surtout pour vous faire part de mes réticences à l'égard des silences et des non-dits de ce gouvernement en ce qui concerne les problèmes des femmes.
Un pas énorme a été franchi avec la nomination de M. Durieux au ministère de la Santé : pour nous, femmes, c'est un signe évident d'indifférence et même de non-respect.
A l'heure où les droits à la contraception et à l'IVG sont en danger aux USA et en Allemagne, à l'heure où une extrême droite "cathocrate" tente en France un retour à l'ordre moral et immoral (la maman et la putain), voici qu'un gouvernement socialiste recrute un traditionaliste signant une proposition de résolution avec Marie-France Stirbois. Et il paraît que ce monsieur était également favorable à la peine de mort. Ne tuons pas l'embryon, mais tuons la personne humaine !
En outre -et pour rester dans le même domaine-, il m'apparaît que "Vendredi" a évité d'évoquer les très graves scandales des attaques contre des centres hospitaliers pratiquant l'IVG : le CHR de Lille le 20 mars, l'hôpital Saint-Jacques de Nantes en avril, l'hôpital Broussais le 18 juin, la maternité des Lilas et la clinique de Mossens... et, tout récemment, l'hôpital Saint-Louis ! Il y a eu aussi l'Hôtel-Dieu de Lyon.
Quel oubli pour des démocrates ! Une loi est transgressée, loi essentielle pour la moitié du genre humain, et "Vendredi" se tait !
Alice Colanis - Paris (75)

La coupe déborde. On va encore me faire payer le CSG ! La Sécurité sociale, ras-le-bol : ce sont le gouvernement et les patrons qui veulent le chômage, alors, qu'ils payent. Nous voyons nos salaires diminuer à vue d'œil et les prix grimper. Si Giscard avait fait la moitié de ce que les socialistes font, nous aurions eu la guerre civile.
Je travaille dans le bâtiment comme OHQ. Je ne gagne que 6.500 F panier et déplacements compris. En trois mois, à Auchan, les mêmes marchandises coûtaient 1.200 F en août et 1.900 F en octobre. Et on parle d'une augmentation de moins de 1%. De qui se moque-t-on ? En plus, une nouvelle grille des salaires pour se faire encore rouler.
Rocard a dit que tout le monde doit payer la CSG. Or, les revenus financiers ne seront touchés qu'à partir de 300.000 F. Moi, je paierai dès que j'aurai gagné 1 F. Vous protégez trop les patrons.



Les salariés qui n'étaient pas imposables paieront des impôts.
Exemple : une femme disposant d'un salaire de 6.500 F bruts et ayant un enfant à charge. Cette salariée, qui n'était pas imposable, devra 405 F au titre de l'impôt sur le revenu et 858 F a titre de la CSG, compensés par la baisse de 1,1 point de la cotisation vieillesse. Vous donnez d'un côté pour reprendre de l'autre.
Jean-Marie Storm - Hem (59)

En réponse à votre lettre de réabonnement à "Vendredi", j'ai le regret de vous demander de cesser tout envoi, car mes moyens de petite retraitée ne me permettent pas cette dépense supplémentaire. J'ai déjà bien du mal à vivre avec le peu que j'ai.
J'ai élevé seule 6 enfants. En raison de nombreuses années en invalidité, d'une retraite en rapport et, depuis quelques années, du remboursement de certains médicaments -de plus en plus nombreux- à 40% et de certaines analyses non remboursées, je dois me priver toujours davantage.
Je suis une socialiste de tout cœur, mais certaines décisions devraient être revues pour les pauvres petits retraités qui vieillissent et ont besoin de soins chaque jour davantage, sous peine de perdre dignité et respect de soi-même, et pour conserver un tant soit peu une image de mamie agréable à regarder. Pour moi, vieillesse ne signifie pas être négligée, mais droit à une fin de vie décente.
Excusez-moi de mettre mon cœur à nu mais, comme beaucoup d'autres, il m'arrive de penser que, non productifs, nous sommes une surcharge pour la communauté. Je n'en dis pas plus mais vous comprendrez mon impossibilité à consentir de nouvelles dépenses.
Jacqueline Tchekoundji - Lormont (33)

Je pense que vous comprendrez mes raisons de ne pas répondre favorablement à votre demande de réabonnement.
J'ai 65 ans, je retraité. Oui, je me considère socialiste depuis déjà de nombreuses années, pour avoir milité anonymement : collage d'affiches dans des périodes importantes, participation à toutes les réunions socialistes de ma région à Rouen, Rennes, Le Mans, Alençon, ainsi qu'à toutes les réunions locales ; pour m'être exprimé en faveur du Parti socialiste chaque fois que l'occasion m'en fut donnée et, bien entendu, pour avoir voté socialiste à chaque élection.
Quel ne fut pas notre bonheur en 1981, de voir François Mitterrand élu président de la République ! Enfin, nous avions un gouvernement socialiste. Je n'ai jamais pensé, comme certains, que le Parti socialiste était le Père Noël.
Mais, depuis bientôt 10 ans de gouvernement socialiste, les riches continuent de s'enrichir, les pauvres sont toujours aussi nombreux, les jeunes de plus en plus perdus, les anciens, aux yeux de la société, deviennent une charge, des parasites...
En ce qui me concerne, mon pouvoir d'achat régresse chaque année, ce qui ne se produisait pas, il faut le reconnaître, avant 1981...! Grâce, il est vrai, à des actions socialistes...! Mais alors, la vraie place du Parti socialiste n'est-elle pas dans l'opposition ? Devant ces interrogations, ces réalités, vous comprendrez, j'en suis certain, ma déception non pas du socialisme mais de la politique sociale du gouvernement.
C'est donc avec regret que je ne vous lirai plus, car je pense avoir, sous différentes formes, déjà donné pour le soutien au Parti socialiste.
Georges Fautrard - Arconnay (72)

Ce mur des lamentations qu'est devenu ce courrier, je souhaiterais qu'il se transforme, si les circonstances extérieures s'y prêtaient tant soit peu, en une tribune de la fierté et de l'espoir.
Non pas que je sois toujours d'accord avec les mesures prises par le gouvernement et soutenues par le PS : il y en a qui me font mal !
Mais, dans l'ensemble, reconnaissons que le chef de l'Etat et le gouvernement font leur boulot. Qu'on me désigne, à travers le monde, un seul chef d'Etat et un seul gouvernement qui s'en tirent mieux que les nôtres... A l'Ouest d'abord, à l'Est ensuite !
J.-G. Bourras - Sauméjean (47)

Jean-Paul Liégeois
Jean-Pierre Bédéï

LE FEU & L'EAU



Mitterrand-Rocard: histoire d'une longue rivalité

Grasset

A LIRE ABSOLUMENT !

"Une description minutieuse du "couple impossible" de la gauche. Un véritable travail d'historien."
Sylvie Pierre-Brossolette / L'Express

"Des jugements (...) de première main"
André Laurens / Le Monde

• Editions GRASSET •

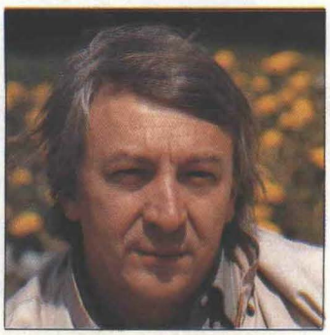
A RETOURNER À "VENDREDI" - SERVICE LECTEURS
10, RUE DE SOLFERINO - 75333 PARIS CEDEX 07

Cet ouvrage très documenté, en vente dans toutes les bonnes librairies, est également diffusé par votre hebdomadaire préféré au prix de **130 F** l'exemplaire.
Pour le recevoir, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous, d'y joindre votre paiement et de nous renvoyer l'ensemble.

Nom, prénom.....
Adresse.....
.....
Code postal I_I_I_I_I_I
Commune.....
souhaite recevoir I_I exemplaire(s) de "Le Feu et l'eau".
Ci-joint mon règlement de I_I x 130 F =
(par chèque bancaire ou postal)

VIRGIL TANASE

Fécondation et devenir des peuples



Une même idée féconde deux recueils très différents par leur projet et par leur esprit.
Celui de Juan Goytisolo (1) -un des esprits les plus excitants de notre temps- est consacré à la littérature. Le lecteur français découvrira, à supposer qu'il ne les connaisse pas encore, des œuvres qu'il aura hâte de lire : "El Libro de buen amor" de l'archiprêtre de Hita, l'incroyable roman de Delicado "La Lozana andaluza" ou encore ce monument qu'est "Terra nostra", le roman que Carlos Fuentes publia il y a une quinzaine d'années. Lezama Lima, Severo Sarduy et Octavio Paz sont lus avec intelligence, enthousiasme et compétence.

Le recueil de Juan Goytisolo a, surtout, le mérite de rendre simple, par la compétence littéraire et par la maîtrise de l'écriture, un savoir que, d'habitude, les universitaires enferment dans un langage sinueux et rébarbatif. Lorsqu'il parle "d'intertextualité" (les rapports qu'un texte établit avec d'autres), Juan Goytisolo s'adresse à Cervantes et pénètre dans la bibliothèque de Don Quijote (sans oublier, en passant, d'envoyer un coup de sabot à Unamuno). Lorsqu'il s'occupe de Quevedo, il s'y attaque, par le biais de "l'obsession excrémentielle", à "la protestation d'un corps qui refuse d'être glorieux et assume de manière provocatrice son immonde culpabilité".

Parce que, en fin de compte -et c'est ce qui définit le sentiment littéraire de Juan Goytisolo- l'ouvrage représente "un corps vivant" en continuelle insurrection contre les normes sociales, contre tout ce qui est figé, mort, artificieux, etc. "Conclusion : dans la mesure où il n'accepte pas la vie telle qu'elle est, l'art est une forme de dissidence qui, à travers l'histoire, a été perçue de manière réitérée comme un délit. En désaccord avec la société aussi bien que l'expression littéraire orthodoxe, le créateur peut, sans vanité mais sans fausse modestie, revendiquer une condition infamante de transgresseur, qui sera exaltante pour lui."

Le recueil de Günter Grass intitulé "Propos d'un sans-patrie" (2), ne s'occupe ni de littérature, ni du rôle de l'artiste dans la société. Les articles groupés ici tournent autour d'une unique et seule question : la réunification allemande.

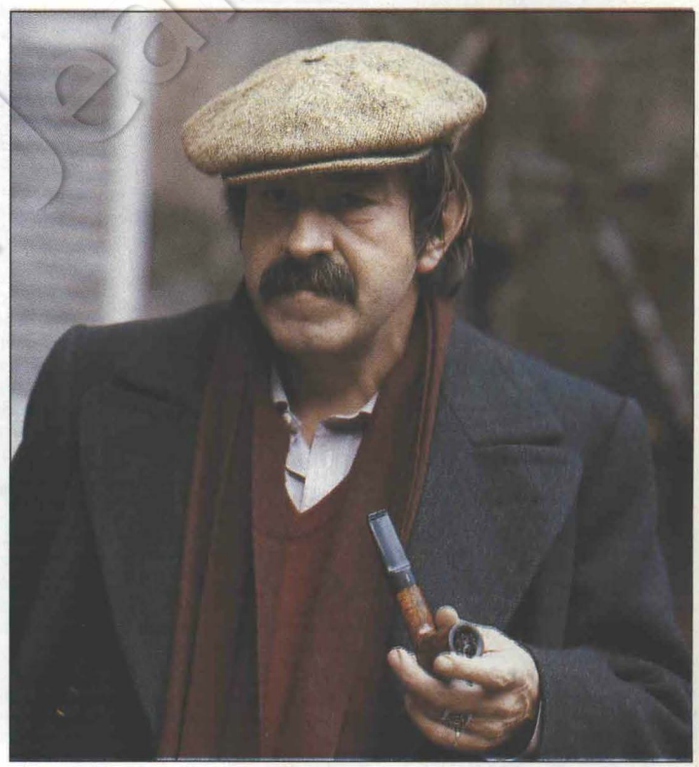
Je me rejouis de constater que Günter Grass prend à son compte une idée qui n'a pas fait beaucoup d'adeptes en dépit de la vérité qu'elle m'a toujours semblé porter. "...L'expropriation du capital privé sous la pression de la dictature du prolétariat, écrit Grass, n'a pas abouti à la fin du capitalisme, mais a une nouvelle forme d'oppression établie par Lénine : le capitalisme socialiste d'Etat". L'expérience des deux systèmes m'a convaincu qu'en dépit du dysfonctionnement de l'un (le mieux est l'ennemi du bien et le "capitalisme" des pays de l'Est semble l'aboutissement de ce que Marx définissait comme essence même du capitalisme : caractère de plus en plus privé de la décision et socialisation de plus en plus étendue de la production -de ce point de vue, les sociétés de l'Est représentaient un "must" !) et de l'efficacité de l'autre, ils étaient, dans leur cœur, identiques.

Voilà la raison pour laquelle Günter Grass se montre très circonspect quant à l'absorbtion de l'Allemagne de l'Est par celle de l'Ouest. Le rendement présenté comme liberté et l'argent qui doit suppléer l'absence d'idées n'est certainement pas un idéal. De plus, -encore plus dangereux !- sous le masque de la prospérité et d'une délivrance qui n'en est pas tout à fait une, se cachent "la non-liberté, l'immaturité et la servilité sourde" qui ont depuis toujours empoisonné l'histoire de ce pays.

A cela, Günter Grass répond par l'idée qu'une nation est, avant tout, "une mission commune" et s'ingénie à trouver ce qui pourrait être celle de l'Allemagne dans les décennies à venir. "Ma patrie devrait être plus multiple, plus diverse, plus conviviale, écrit-il, mieux instruite par l'expérience et plus adonnée à l'Europe". Ailleurs, il se réjouit de constater que cette Allemagne, libérale à l'extérieur, fut obligée de se laisser entraîner vers des horizons nouveaux : "Des Italiens et des Yougoslaves, des Turcs et des Polonais, des Africains et des Vietnamiens ont cherché à l'intérieur de nos frontières un refuge, du travail, un logement et, bien souvent, une seconde patrie. Ils élargissent notre notion de culture. Ils peuvent nous aider à revivifier notre conscience nationale diffuse après comme avant. Avec leur concours nous sommes, étant Allemands, des Européens." Günter Grass rêve d'une Allemagne fédérative où les différences puissent s'exprimer, où des échanges d'une infinie richesse produisent ce mouvement profond que nous nommons l'histoire vive d'un peuple, d'une nation, d'une communauté.

Et c'est en cela que Günter Grass rejoint Juan Goytisolo séduit, lui aussi, par les mélanges culturels, par des espaces socio-politiques ouverts, généreux, nourriciers. Voila ce qu'il écrit dans un de ses articles : "Quand Cervantes décrit le mode hispanique dans lequel il eut l'infortune de vivre, le modèle révolu auquel il le compare se dessine en filigrane : une Espagne tolérante et plurielle, unie sans être uniformisée, dont la plasticité, le va-et-vient entre rêve et réalité nourrissent la folie métaphorique de son héros". Juan Goytisolo embrasse le même idéal : "En tant que vieil Espagnol et Européen débutant, écrit-il, je voudrais plaider en faveur d'un œcuménisme, plus exactement d'un internationalisme, lié à ma conception sociale et artistique de la modernité, que je définirais comme vision multiple, simultanée, ouverte, d'un fourmillement humain, improvisation créatrice de ces espaces fluides, en perpétuel mouvement que nous nommons ville, cité ou médina."

C'est dans cet esprit que vient d'être conçu un ouvrage que je vous recommande chaleureusement : "Histoire de l'Europe" (3). Les chapitres, rédigés sous la direction de Jean Carpentier et François Lebrun, essaient de trouver, dans le passé, ces chemins qui ne menaient nulle part tant qu'une Europe unie n'apparut à l'horizon. L'histoire est faite de dizaines de pistes telle celle-ci qui, soudain, à la lumière d'un événement important, se révèlent fécondes. Dans une Europe où, depuis mille ans, les nations s'affrontaient, quels étaient les germes ayant conduit jusqu'aux projets d'unification d'aujourd'hui ? L'enjeu est de taille et le défi excitant. Cette "Histoire de l'Europe" n'est pas une somme d'histoires partielles mais, dans son intention au moins, un repositionnement des pièces sur l'échiquier : comment le champion a-t-il conduit ses pions pour qu'on en arrive là ? Je ne suis certainement pas le seul à me le demander.



▲ *Günter Grass, même recherche de l'histoire vive d'un peuple.*

(1) "L'Arbre de la littérature", Juan Goytisolo, Ed. Fayard, 281 p., 120 F
(2) "Propos d'un sans-patrie", Günter Grass, Ed. du Seuil, 190 p., 89 F
(3) "Histoire de l'Europe", sous la direction de Jean Carpentier et François Lebrun, Ed. du Seuil, 620 p., 240 F

"Planète Magique"

Après un premier flop retentissant, survenu quinze jours après son inauguration, "Planète Magique" (installée dans les murs de l'ancienne Gaîté-Lyrique) vient de rouvrir ses portes. Avec un spectacle fort divertissant. Et, tout d'abord, frère Léo en lévitation dans la rotonde centrale en attendant les présidentielles. Tiendra-t-il jusqu'en 1995 ? s'interroge Philippe Séguin qui, sous l'effet de la réflexion, ne voit pas un croc-en-jambe traitreusement mis en place par Grand Jacques, et choit lourdement dans le toboggan "Club 89".
Pendant ce temps, au rayon des jeux télécommandés, Raymond-la-Science s'intéresse particulièrement au nouveau logiciel expérimental CSG destiné à la Sécu.

J.R.

BLOC - NOTES

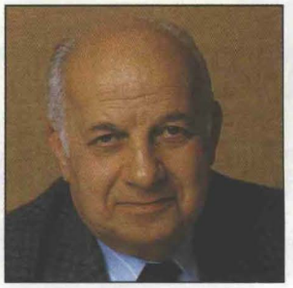
Claude Estier

22 octobre

Le prochain congrès du Parti communiste sera-t-il plus difficile pour Georges Marchais qu'il ne le pensait ? On pourrait le croire à la lecture de la tribune de discussion que publie "L'Humanité". Après les réquisitoires de Charles Fiterman et d'Anicet Le Pors, c'est aujourd'hui le député-maire de Montreuil, Jean-Pierre Brard, qui franchit un degré supplémentaire en s'en prenant au secrétaire général lui-même à qui il reproche, entre autres choses, de ne jamais avoir informé le Parti de ce qu'il ne pouvait ignorer de la situation dans les pays de l'Est, notamment en Roumanie ou en RDA. Contestant aussi la distance prise aujourd'hui par la direction du Parti à l'égard de l'URSS, il a cette formule choc : "On ne peut pas être plus sévère avec Mikhaïl Gorbatchev que nous ne l'avons été avec Brejnev et Ceaucescu". Ce type d'attaque ne suffit sans doute pas à menacer l'appareil mais la rébellion de nombreux élus communistes de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, principaux fiefs du Parti, n'est pas un événement négligeable.

23 octobre

Réunion impromptue à Matignon où Michel Rocard confirme aux présidents de tous les groupes parlementaires la décision irakienne de libérer les otages français et insiste sur le fait qu'il n'y a eu et qu'il n'y aura aucune négociation entre Paris et Bagdad. Tous les présents en prennent acte et sont d'accord pour considérer que cette heureuse libération est un premier résultat de la politique de fermeté à laquelle la France reste attachée.
Pourquoi faut-il que, dans son



journal de 20 heures, Patrick Poivre d'Arvor permette à Le Pen de se livrer pendant plusieurs minutes à une indécente opération de récupération politicienne en prétendant que c'est grâce à lui que les otages vont rentrer en France et qu'il s'apprête à aller les chercher ? L'odieux le dispute cette fois au ridicule puisqu'on apprendra le lendemain que le chef du Front national n'aura pas de visa pour se rendre en Irak.

24 octobre

Henri Krasucki, à France-Inter, a bien du mal à trouver un argument sérieux pour s'opposer à la contribution sociale généralisée contre laquelle la CGT et le Parti communiste s'efforcent de mobiliser leurs troupes. A la question de savoir pourquoi il combat une réforme dont tous les salariés gagnant moins de 18.000 francs par mois vont tirer bénéfice, "Krasu", comme s'il était pris de court, répond qu'il se refuse à diviser les salariés entre riches et pauvres ! Quant à la direction du PC, qui agite à nouveau la menace d'un vote de censure avec la droite, on a envie de lui dire "chiche" !

28 octobre

Raymond Barre, à "7 sur 7", cultive avec un plaisir évident le caractère atypique de son personnage. Il le fait avec un talent qui doit en agacer plus d'un à droite, par exemple lorsqu'il dénonce la coalition des "conservatismes archaïques" qui s'opposent à la contribution sociale généralisée ou encore quand il explique pourquoi il n'a pas voté contre la partie recettes du budget 1991. Au même moment, sur une autre antenne, François Léotard annonce qu'il votera la censure. Mais un sondage vient de nous apprendre que son départ de la présidence du PR a intéressé... 0% des Français.

29 octobre

Coïncidence : Mikhaïl Gorbatchev est à Paris le jour même où les otages français d'Irak retrouvent enfin leur liberté. Le président soviétique et François Mitterrand sont bien d'accord pour ne pas relâcher le front uni qui a condamné Saddam Hussein mais aussi pour explorer toutes les voies qui amèneraient celui-ci à céder en évitant la guerre. Mais cette fois-ci à Paris, comme les jours précédents à Madrid, Gorbatchev s'est surtout fait pressant pour obtenir une aide immédiate de l'Europe, notamment dans le domaine alimentaire. J'ai encore en tête l'appel pathétique de l'ambassadeur Yuli Vorontsov que je rapportais ici même la semaine dernière : "N'attendez pas qu'il soit trop tard. C'est maintenant que nous avons besoin de votre aide".

Roger Chartier :
"Les Origines culturelles de la Révolution française"



Une enquête passionnante. Et il est heureux que sa publication n'ait pas eu lieu l'année dernière et ne soit perdue dans la centaine de livres édités pour le bicentenaire. Spécialiste de l'étude des pratiques culturelles sous l'Ancien Régime, Roger Chartier recherche quelles ont été les origines (culturelles) de 1789 : les origines par opposition aux causes.
Etude méticuleuse de la vie culturelle (particulièrement au XVIIIe siècle) : circulation des idées, de l'écrit et statut du libraire, par exemple. De même : émergence d'une opinion publique, rapport au roi, désacralisation de la royauté, pratique religieuse, déchristianisation, diffusion de la connaissance, etc. Et aussi, bien entendu, tout ce mouvement d'idées : les philosophes, "l'esprit des Lumières". Avec cette interro-affirmation peut-être moins paradoxale qu'il n'y paraît : et si ce concept de "siècle des Lumières" n'avait été créé qu'après coup, comme pour rationaliser la Révolution et lui donner une légitimation intellectuelle ?
Seuil, 258 p., 130 F.

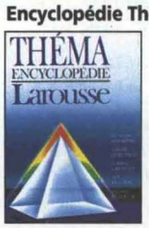
Joël Sadeler :
"L'Ecole des poètes"



"Les poètes sont d'anciens enfants", rappelle Joël Sadeler. Comme la plupart des gens, mais eux, ils n'ont pas oublié leur enfance. Et notre homme, qui est enseignant et côtoie des enfants tous les jours, a rassemblé pour eux la classe des poètes. Une classe très importante où l'on apprend à rêver, cette matière qui n'est inscrite dans aucun programme. Mais, comme dit Sadeler, "C'est ce qu'elle fait de mieux, l'école." Foi de poète !
Livre de Poche, 146 p., 26 F.

Sélection établie par Jacques Garat

Encyclopédie Théma



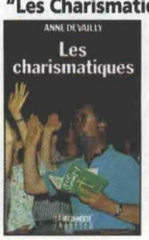
Il fut un temps où, face à la connaissance, la difficulté était d'accéder aux informations. Aujourd'hui, la difficulté n'est plus le manque, mais le trop-plein d'informations. Il faut pouvoir choisir sans perdre le fil conducteur autour duquel s'organise le flux des événements et des idées : structurer et synthétiser.
Larousse s'y attelle avec une encyclopédie d'un nouveau type. Cinq forts volumes grand format s'articulent autour de cinq directions : histoire, monde actuel, sciences exactes, créations artistiques, la vie. Et à chaque fois, sur une double page, 1.250 thèmes fondamentaux synthétisent l'essentiel des connaissances d'une question. Le procédé est performant : densité du contenu et choix judicieux des thèmes. Illustration couleur, cartographie, signalétique très modernisées et abondantes. Un outil efficace.
Larousse, vol. 1 et 2 parus (3 en novembre, 4 et 5 en 1991), 2.720 p., chaque 390 F.

Alain Diechkoff :
"La Société israélienne face à l'Intifada"



Presque trois ans depuis le début des affrontements du camp de réfugiés de Jabaliya, dans la zone de Gaza. Un mouvement de révolte commençait, lancinant et qui n'a pas cessé : l'Intifada. Comment cette protestation, qui est devenue une douloureuse routine, est-elle ressentie et analysée du côté israélien ? Comment réagit l'opinion (et la gauche) ? Chronologie de la "révolte des pierres", évolution, documents.
Documentation française-Problèmes économiques et sociaux, n° 639, 70 p., 26 F.

Anne Devailly :
"Les Charismatiques"



Toute fraîche émoulue du Centre de formation des journalistes, Anne Devailly a bénéficié d'une bourse pour mener son enquête. On se félicitera -et on la félicitera- qu'elle en ait fait un aussi bon usage.
Elle analyse l'origine, les motivations et l'importance de ce phénomène du Renouveau charismatique : depuis l'Emmanuel, il y a bientôt vingt ans, jusqu'au Lion de Juda et au Chemin neuf, etc., ils sont près de 200.000 à se retrouver en des pratiques religieuses qui rappellent celles de l'origine et qui constituent une des branches les plus actives et les plus conservatrices du catholicisme contemporain. Quels sont leur place, leur poids dans la société et dans l'Eglise ?
La Découverte, 266 p., 109 F.

Roland de Candé :
"Les Chefs-d'œuvre de la musique"



Qu'est-ce qu'un chef-d'œuvre ? à chacun ses critères. Identifier un chef-d'œuvre, c'est exprimer un jugement personnel, incertain, éventuellement révisable. En dresser une liste -donc arbitraire- est une suite d'interprétations fondées sur un savoir et sur un plaisir : celui de faire partager son opinion.
Il y a peu de musicologues aussi avertis que Roland de Candé ; il n'y en a aucun qui possède aussi bien l'art de faire comprendre et le don de faire aimer. Son "Invitation à la musique" avait été, il y a dix ans, un modèle de pédagogie souriante. Voici son Panthéon de la musique. De Machaut à Beethoven pour ce premier volume, c'est le choix, largement ouvert, de toutes les grandes œuvres du répertoire : historique, création, formation instrumentale, analyse et appréciation. Aimer, faire aimer la musique.
Seuil, 468 p., 280 F.

William Byrd :
"Trois messes"



Fin du XVIe siècle en Angleterre. Elisabeth 1ère règne. Elle pourchasse les catholiques et vient de faire décapiter Marie Stuart. On sait la suite. Pourquoi, dans ce climat d'intolérance, la dernière des Tudor accepta-t-elle William Byrd et sa musique ? Byrd était papiste, catholique de stricte observance et écrivait de la musique d'église sur des textes en latin. Sans doute parce qu'à l'époque, Byrd était, de loin, le plus illustre des musiciens.
Voici les trois messes qu'il écrivit -et même publia- alors. A trois, à quatre et cinq voix, elles sont d'une force expressive, dramatique, qui reflète le contexte de leur création. Très belle interprétation par le Chœur de la cathédrale de Winchester, dir. David Hill.
Argo, CD, 430164, 66'20", env. 125 F.

Moussorgsky :
"Tableaux d'une exposition"



Il n'y a que les très grands chefs d'orchestre pour restituer, de cette visite d'une exposition en onze tableaux, tout ce qu'elle contient : richesse, expression, couleur. L'œuvre qui est, somme toute, très intériorisée dans sa version d'origine pour piano est au summum de l'exubérance dans l'orchestration chaleureuse écrite par Ravel.
Les plus grands s'y sont montrés sous leur meilleur jour. Carlo-Maria Giulini et l'Orchestre philharmonique de Berlin sont tout simplement éblouissants. Avec un idéal partage des rôles : au chef, l'analyse ; à l'orchestre, le rendu. Disque complété à merveille par Stravinsky et un "Oiseau de feu" clair, équilibré et puissant. Vivement recommandé.
Sony-Classical, CD, 45935, 60' 32", env. 125 F.

d'en France



"Raconte-moi la mer". C'est un peu pour répondre à cette supplique qu'est né Oceanopolis. A Brest, capitale d'un département où finit la terre, côtes battues par l'océan Atlantique, un temple marin a été édifié.

A Brest, Oceanopolis : la mer domptée

2.600 m2 d'expositions, 420 m2 d'aquariums. Ni simple aquarium, ni musée, Oceanopolis revendique bien fort le titre de "Centre de culture scientifique et technique de la mer" : les techniques, la science accessibles au plus grand nombre ou comment transmettre la connaissance par l'émotion. Toute la mer, ou presque, gronde dans le ventre de ce crabe blanc géant, dessiné par l'architecte Jacques Rougerie. Le projet est né, au début des années 80, d'un accord entre la ville, le département, la région et l'Etat. Il s'articule autour de trois thèmes : navigation, recherche océanographique et industrielle, écosystèmes marins bretons. Les scientifiques les plus compétents ont été sollicités, et leurs conclusions soumises à des enseignants.

Depuis quatre mois, sur le site du port de plaisance du Moulin blanc, Oceanopolis propose une vision nouvelle du monde marin. Embarquement immédiat.

Décor blanc, blanc et bleu (marine), blanc et jaune, métal.

Niveau 1. Les cris des mouettes, goélands et autres fous de Bassan accueillent le visiteur, oiseaux perchés sur une falaise reconstituée. Puis, paradoxalement, c'est la terre que l'on découvre, vue d'un satellite. Plus loin, sur un bassin, flottent quelques maquettes de bateaux. Télécommandées, elles devaient être mues de manière à respecter les règles de navigation, en évoluant entre les balises, les écueils d'un port miniature. Les enfants ont un peu rudoyé le matériel : à refaire. Passage sur la passerelle d'un bateau, barre, radars... Tout y est. Une petite sortie à l'air libre, dans un bassin-aquarium, deux phoques, gris moucheté, semblent fort à leur aise. Les thèmes s'enchaînent, mêlant toujours le didactique et le ludique : auditorium, médiathèque, tableaux, milieux reconstitués, maquettes, multiples jeux vidéos que les enfants tripotent allègrement. Les expositions sont commentées. De ces explications se détachent quelques lignes : le message, "ce qu'il faut retenir, car nous ne pouvons ni ne voulons tout dire sur la mer, commente Eric Hussenot, directeur scientifique du Centre. Nous préférons transmettre peu de choses mais qu'elles soient bien comprises". Une pièce est fermée au public, c'est la salle de travaux pratiques où auront lieu, en partie, dès novembre 1990, des journées pédagogiques pour les scolaires (de la maternelle à la terminale). En une semaine, 13.000 enfants des écoles du Finistère se sont inscrits. Le matériel est sophistiqué : loupes binoculaires, microscopes sur lesquels des caméras permettront de voir en grand la microvie marine. Dans un coin, du matériel de plongée est entassé. Il sera bientôt utilisé pour une nouvelle animation : de l'intérieur d'un aquarium, un plongeur dialoguera avec le public.

Aquariums jardins

Niveau 0. Obscurité, autre ambiance, c'est la descente au fond des mers. Aquariums étonnants. Les caractéristiques de l'écosystème marin y ont été recréées. Ils sont tous emplis d'eau de mer. Collé à la vitre, le visiteur a l'impression d'être au milieu des poissons et des algues. Dans celui-là, des laminaires, algues en forme de confettis jaunes et mauves. Victoire ! Elles se reproduisent et se fixent sur les décors. Une première mondiale. Dans un autre aquarium, immense (7,50 m, le plus grand d'Europe) où ondulent de longues algues brunes, le mouvement de houle est simulé, condition impérative à leur vie. "Ces aquariums sont comme autant de jardins, s'émerveille Eric Hussenot, directeur scientifique. Ils vont s'enrichir et changer de physionomie avec le temps". Au-dessus des visiteurs un banc de dauphins entoure une énorme baleine. Le bassin de démonstration remporte un franc succès : autour d'un animateur, les enfants, manches retroussées, saisissent prudemment un lièvre de mer, sorte d'énorme escargot sans coquille... Pouvoir toucher.

Les pinces arrière du crabe abritent le travail des scientifiques. Dans une clinique de phoques, les animaux échoués sur la côte anglaise sont "retapés" avant d'être relachés. La partie immergée d'Oceanopolis est également impressionnante. C'est un enchevêtrement de tuyaux, de réseaux par où transitent l'eau de mer, l'eau douce, le liquide de refroidissement, l'air comprimé... tout un mécanisme géré par informatique. 80 m3 d'eau de mer peuvent être pompés, filtrés afin de renouveler 15% de l'eau des aquariums par heure. Le système permet d'isoler un aquarium de l'ensemble mais aussi de le faire fonctionner en circuit fermé, en cas de pollution extérieure, par exemple. Le vrai mieux que le vrai, la nature apprivoisée.

La mer apprivoisée

Le public apprécie. Il vient voir la mer que l'on a domptée pour lui, découpée en tranches, disséquée, sous-titrée. Depuis l'inauguration, le 21 juin 1990, c'est l'invasion : 280.000 visiteurs se sont engouffrés dans le crabe. Les prévisions les plus optimistes ont été pulvérisées : on en espérait 200.000 dans l'année. Personnes âgées, touristes de passage, scolaires... tous sont partants pour cette odyssée. Oceanopolis, alliance de la culture et du jeu, incarne un autre type de loisirs, les loisirs intelligents.

Océanopolis a coûté cher, très cher : près de 85 millions de francs. "Avec les mêmes espaces, les mêmes enveloppes financières, les expositions auraient pu être vraiment terminées si le temps n'avait pas été gaspillé. Certaines animations devront être densifiées... Nous avons encore du boulot", admet le directeur du Centre, Hervé Graal. Il songe déjà à de futurs agrandissements, davantage d'animations en plein air, par exemple.

La mer est un univers sans limite. Oceanopolis en présente un fragment quelque peu aseptisé. Mais, merveille, on respire presque l'air du grand large. Merveille, elles sont là, odeurs diffuses d'algues et de sel.

Maryline Trassard

Océanopolis, port de plaisance du Moulin blanc, Tél. 98.34.40.40. Horaires d'hiver ; lundi, 14-17h ; semaine, 9h30-17h ; week-end, 9h30-18h. Tarifs. Gratuité jusqu'à 4 ans ; de 4 à 17 ans , 20 F ; de 18 à 25 ans, 30 F ; plus de 25 ans, 40 F. Tarifs de groupes.

Vendredi **BULLETIN D'ABONNEMENT**

à renvoyer à : "Vendredi"
10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07

Nom .....Prénom .....
Adresse : N° .....Rue : .....
.....
Commune .....
Code postal |_|_|_|_|_|
Bureau distributeur .....

Ci-joint paiement pour : |_| abonnements à 200 F = ...
|_| abonnements de soutien à 500 F = ...
Soit au total : .....F

Pour toute correspondance, joindre votre bande adresse.
Ref. section |_|_|_|_|_|

3614 CODE PS

Mardi 6 novembre
de 18 à 20 h
Georges Garot,
responsable national
chargé de l'Agriculture :
"La crise agricole et le GATT"

Mercredi 7
de 18 à 20 h
Jean-Claude Boulard,
secrétaire national
aux Affaires sociales et à l'Insertion :
"La contribution sociale généralisée".

PETITES ANNONCES

100 F la ligne

OFFRE D'EMPLOI

7701. La fédération du Haut-Rhin du Parti socialiste embauche un journaliste pour la parution d'un journal trimestriel. Il devra rédiger les articles, assurer le suivi avec l'imprimeur et être capable de réaliser la mise en page. Salaire de départ 8.000 F plus frais de déplacement Téléphoner à la fédération : 89 59 83 23 entre 14 h et 18 h.

DEMANDES D'EMPLOI

7702. Cadre franco-marocain, 46 ans, diplômé ESC, expertise-comptable, DGC 3e cycle, CPA, avec expérience en direction finance-comptabilité, commerce intern., communale, enseignement. Tél. 50 71 06 58

7703. H. 34 ans, 8 ans d'expérience en aménagement pour les communes, 2 ans en libéral, cherche poste région parisienne secteur urbanisme (SEM, OPAC, société d'équipement, etc.) Tél. 45.97.97.80 ou écrire au journal.

australie

AVENIR

Il y a enfin un mot que tous les Européens peuvent comprendre.

Coll. Fondation Jean Jaurès

AVENIR AVENIR AVENIR **LE PREMIER AFFICHEUR EUROPÉEN.**

AVENIR HAVAS MEDIA - 114, rue Galliéni - 92100 Boulogne-Billancourt
BP 417 - 92103 Boulogne-Billancourt Cedex - Tél. : 47.12.20.20 - Fax : 47.12.20.99 - Télex : 633 262